

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme DOMINIQUE OLLIVIER, présidente
 M. ALAIN DUHAMEL, commissaire
 Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire
 M. PIERRE GOYER, secrétaire analyste

**CONSULTATION PUBLIQUE
McGILL COLLEGE
DE L'AVENUE À LA PLACE PUBLIQUE**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 4 octobre 2018, 19 h
1550, rue Metcalfe, 14^e étage

Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2018

MOT DE **LA PRÉSIDENTE** 1

PRÉSENTATION:

par Mme **ARIANE QUIRION-LAMOUREUX** 9

PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Martin Dion - Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec 18

M André Boisclair - Institut de développement urbain 25

Mme Alison Hackney 31

M. Dinu Bumbaru - Héritage Montréal 37

M. Kenny Harouche 42

M. Ilko Dimov - Comité pour la république du Canada 45

M. Milorad Bogetic 48

M. Jean-Marc Zerbib 54

Mme Laurel Thompson 57

M. Daniel Chartier 63

M. André Boisclair 66

M. Daniel Chartier 71

M. Robert Hajaly 78

M. Yves Essono 82

LA PRÉSIDENTE :

Mesdames et Messieurs, bonsoir! Je vous invite à prendre place, nous allons commencer.

5

Donc je vous souhaite la bienvenue à cette séance d'information qui porte sur le projet de réaménagement de l'avenue McGill College. Cette séance va se dérouler en français, mais les personnes qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire en s'adressant à la commission en anglais et on va tenter de vous répondre dans la même langue.

10

This meeting will be conducted in French, but anyone who prefers to address the Commission in English and ask questions in English, may do so. If you need a little more time or there is something that you don't understand, don't hesitate to ask the question, we'll try to help you the best we can.

15

Je me nomme Dominique Ollivier, je suis la présidente de l'Office de consultation publique et c'est moi qui assurerai également la présidence de cette commission sur ce projet de réaménagement. Je suis accompagnée dans ce mandat par madame Priscilla Ananian, qui est professeure chercheuse à l'UQAM ainsi que par monsieur Alain Duhamel, qui est journaliste et commissaire à l'Office depuis 2010. La commission est appuyée dans ses travaux par monsieur Pierre Goyer qui agit à titre de secrétaire de la commission, que vous pouvez voir au coin ici.

20

Permettez-moi avant de commencer de vous présenter rapidement tout le personnel qui rend possible cette activité ce soir. Donc à l'accueil, madame Christelle Lollier-Théberge et monsieur Laurent Maurice Lafontant qui sont là pour vous donner toute l'information nécessaire disponible. Monsieur Gilles Vézina, qui est attaché de recherche à la documentation à l'Office, est la personne que vous pourrez contacter demain – il n'est pas là, ce soir mais demain – si vous avez besoin de renseignements supplémentaires.

25

30 Les coordonnées de l'Office sont indiquées dans le dépliant que vous avez pu avoir à l'entrée, dont je croyais avoir une copie mais que je n'ai pas là-dessus. Alors vous trouverez et puis vous pouvez le prendre à la table d'accueil, il y en a plusieurs.

35 À la logistique, il y a madame Brunelle-Amélie Bourque. L'assemblée de ce soir est enregistrée – merci, Pierre, le dépliant que vous pouvez prendre à l'entrée – L'assemblée de ce soir est enregistrée et sténographiée et c'est monsieur Serge Boissé qui s'occupe de la sonorisation, et madame Louise Philibert, de la sténographie. La webdiffusion est assurée par Coop TV et tout ce sera dit au cours de l'audience sera enregistré et transcrit. Les transcriptions feront partie du dossier de documentation qui est disponible à la fois sur le site internet et en
40 copie papier aux bureaux de l'Office.

Je vous signale que l'ouverture de la séance ainsi que les présentations sont donc webdiffusées sur notre site web et sur notre page Facebook. J'en profite pour saluer les personnes qui participent avec nous à distance.

45 Vous verrez également que nous prenons des photos. Si jamais vous ne désirez pas être pris en photo, ces photos sont utilisées généralement dans le cadre de nos rapports annuels et dans le cadre de nos rapports comme des photos génériques, si vous ne désirez pas apparaître, simplement aller le mentionner aux gens de l'accueil qui vous prendront en photo pour pouvoir
50 s'assurer que vous n'êtes pas dans nos photos. Je sais que ça fait un peu bizarre mais c'est la meilleure façon qu'on a trouvée de faire les choses avec les miracles de la reconnaissance visuelle à l'heure actuelle.

Alors je vais vous dire rapidement quelques mots sur la consultation publique et sur
55 l'Office. Je rappelle qu'une consultation est destinée d'abord aux citoyennes et aux citoyens qui ont le droit d'être renseignés sur tout projet qui est susceptible de modifier leur cadre de vie. Vous le savez sûrement, on a à l'Office, une obsession de la participation citoyenne et on essaie de tenter de faire entendre tous les points de vue sur un sujet. Certains dirons même parfois faire exister la controverse, afin de faire émerger collectivement ce que j'aime appeler le souhaitable,

60 l'acceptable et l'inacceptable. Ainsi, on est capable de mieux renseigner, on est une aide à la
décision publique pour renseigner nos élus sur les meilleures décisions à prendre.

65 Donc je profite de cette occasion pour inviter toutes les personnes qui sont présentes ce
soir à ne pas hésiter à poser leurs questions, particulièrement en ce qui concerne les femmes
qui, selon nos chiffres, participent moins. Donc c'est important de faire entendre vos voix. C'est
non seulement un droit, vous avez le droit de faire entendre votre voix, mais c'est presque un
devoir de faire valoir votre point de vue dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions des
élus.

70 Ce soir, on fait une consultation en amont. Qu'est-ce que ça veut dire une « consultation
en amont »? C'est-à-dire qu'il n'y a pas encore de projet défini. Il y a des paramètres, il y a un
contexte dans lequel s'insère le projet, mais vous avez toute la place pour exercer votre créativité
et faire en sorte de faire émerger des idées originales, tout au long de ce processus de
consultation.

75 On a pour principe de base de procéder de façon crédible, transparente et efficace. Je
vous rappelle que les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Que même si
l'Office est régi par la Charte de la Ville, c'est quand même une entité distincte et indépendante.
Donc on sera capable d'écouter vos opinions, quelles qu'elles soient, on ne penche ni d'un côté,
80 ni de l'autre à prime abord. D'ailleurs, toute personne qui préside une commission ou qui en fait
partie s'engage à respecter le Code de déontologie des commissaires dont vous pouvez prendre
connaissance à la table d'accueil encore une fois ou encore aller sur le site internet de l'Office.

85 Deux mots rapidement sur les étapes de consultation publique et on a quelques images
ici pour vous. Pour les gens dont c'est la première fois, que c'est la première fois que vous
participez, une consultation publique de l'Office comprend toujours deux parties distinctes. La
première partie commence ce soir, elle vise à permettre aux citoyens et à la commission
d'obtenir toute l'information possible sur le projet. Ce n'est pas le moment encore ce soir

90 d'exprimer votre opinion, mais plutôt de s'informer. Donc on recevra toutes les personnes
désireuses de poser des questions sur le sujet qui nous préoccupe ce soir.

Je vous dirais même plus, que ne pas poser toutes les questions qui vous viennent à
l'esprit entrainerait fort probablement un projet qui ne serait pas à l'image des réalités vécues par
95 les Montréalaises et les Montréalais et, probablement, occulterait certaines questions très
importantes. On sait que traditionnellement, quand on pense, par exemple, à des sujets comme
la sécurité des femmes ou la place à faire aux enfants, etc., si les femmes elles-mêmes ne se
lèvent pas pour poser les questions, c'est souvent des choses qui sont oubliées. Donc on veut
vraiment que tous puissent prendre la parole afin qu'on essaie d'avoir un projet qui est le plus
100 près possible des préoccupations des Montréalaises et des Montréalais.

Nous inviterons ensuite à participer jeudi prochain le 11 octobre à une soirée d'inspiration
qu'on a intitulée : *McGill en projet*. - D'ailleurs, je pense qu'on peut faire défiler le programme.
McGill en projet qui vise à vous proposer non seulement une lecture historique de ce lieu
105 emblématique, rappeler l'esprit des lieux, mais aussi à faire un tour d'horizon des projets en
cours. Plusieurs personnes l'ont remarqué, on a vu qu'il y a des choses qui se passent à la Place
Ville-Marie qui sont en cours, au Centre Eaton, tout ça, c'est des contextes, les travaux du REM
qui ont commencé. Donc tout ça vous permettra de mettre le projet en contexte pour la prochaine
fois, puis pour pouvoir ensuite faire entendre vos opinions. Et, on veut également vous proposer
110 lors de cette soirée du 11, divers projets qui viennent de divers horizons et qui pourraient nous
inspirer à refaire notre place publique.

On aura ensuite, du 16 au 19 octobre, trois jours d'appropriation in situ de la future place,
alors que nous fermerons un tronçon de la rue pour permettre aux citoyennes et aux citoyens de
115 l'utiliser à leur guise. Entre le 22 et le 29 octobre, on aura entre autres une maquette géante qui
va se promener dans les immeubles riverains de la future place pour recueillir les opinions des
utilisateurs quotidiens de ces lieux.

120 Finalement, à compter du 6 novembre, la commission se consacrera à l'audition des mémoires et des opinions orales. Cette étape est très, très, très importante, puisque c'est le moment privilégié pour nous faire part de vos préoccupations, de vos propositions à l'égard du projet, de vos opinions par rapport à tout le contexte et tout ce qui se passe. Donc ce sera vraiment le moment privilégié pour faire valoir votre point de vue.

125 Vous devez aviser l'Office au plus tard le 1^{er} novembre de votre intention de faire une présentation orale ou de présenter un mémoire afin de nous permettre de préparer le calendrier d'auditions. Vous pouvez également transmettre un mémoire sans présentation orale ou répondre à ce que, nous, on appelle les opinions en ligne, qui seront ouvertes vers la mi-octobre. Donc vous aurez la possibilité de répondre à des questions particulières posées par la
130 commission. On vous incite grandement à acheminer tous vos textes au plus tard le 4 novembre, si vous voulez en utiliser, parce que cela permettra à la commission de les lire avant leur présentation et l'échange pourra ainsi s'en trouver beaucoup plus productif.

135 Ensuite, on analysera toute l'information reçue et recueillie par les différents moyens : donc les opinions, les informations, les mémoires, et on fera rapport, on en tirera un rapport, les commissaires, qu'on remettra à la mairesse et au président du comité exécutif de la Ville et qui sera rendu public deux semaines plus tard. Je vous rappelle que les rapports de la commission ont une valeur consultative puisque la décision demeure celle des élus, elle appartient aux élus.

140 Dernier élément avant de procéder aux présentations respectives ce soir en ce qui concerne le déroulement des séances d'information. Pour présenter le projet et répondre aux questions du public et de la commission, nous avons avec nous mesdames Christiane Rail et Ariane Quirion-Lamoureux. Il y a aussi dans la salle d'autres experts de la Ville mais aussi des représentants du REM et de Ivanhoé Cambridge qui peuvent répondre à vos questions
145 techniques.

Le tout devrait durer, alors toute la première présentation devrait durer environ une demi-heure. Par la suite, on va prendre une courte pause d'environ quinze minutes au cours de laquelle je vais vous inviter, si vous voulez poser une question à aller vous inscrire au registre qui

150 est à la table d'accueil, qui est située immédiatement à l'extérieur de la salle. Au retour de la
pause, on va vous inviter, selon l'ordre d'inscription au registre, à prendre place à la table qui est
ici devant nous et poser vos questions.

155 Vous avez remarqué qu'on a une halte-garderie. Alors afin que les familles puissent
retourner à leurs obligations le plus rapidement possible, vous nous permettrez de leur donner
une priorité de parole. Donc si vous avez des enfants à la halte-garderie, n'hésitez pas à le
mentionner à l'accueil pour pouvoir avoir la priorité de parole.

160 Vous aurez droit à deux questions par intervention. Je vous demanderais de limiter au
maximum vos préambules, sauf si c'est indispensable pour comprendre le contexte de votre
question ou de vos questions. En procédant de cette manière, ça va permettre au plus grand
nombre de personnes possible de s'informer sur le projet.

165 Normalement, le registre demeure ouvert jusque vers 21 h 30. Donc vous pourrez, si
jamais vous avez d'autres questions qui vous viennent à l'esprit en écoutant les gens, donc vous
réinscrire et, de nouveau, avoir la possibilité de poser deux autres questions.

170 Donc on est ici, nous, ce soir, pour vous accompagner dans cette démarche
d'information. C'est une procédure qui, malgré notre organisation, ne se veut pas trop formelle,
mais elle comporte quand même certaines règles dont l'objectif est d'assurer un bon
fonctionnement de la soirée dans le respect de tous et toutes.

175 Donc on vous demandera d'adresser toutes vos questions à la présidence, donc à moi,
et ensuite, je redirigerai les questions soit vers les personnes de la Ville ou elles-mêmes peuvent
les rediriger vers les autres personnes-ressources qui sont présentes ce soir. Il n'y a donc aucun
échange direct entre le public et le représentant des différentes instances, et ce, dans le but,
vous l'aurez compris, qu'on puisse canaliser le questionnement, que le plus de personnes
possible puissent s'exprimer et éviter qu'il se mette à y avoir un débat entre deux parties dans la
salle.

180

185 Les personnes-ressources sont ici pour nous apporter de l'information, pour permettre une plus grande compréhension des tenants et des aboutissants du projet qu'on va analyser ce soir. La commission, quant à elle, sera en mode écoute mais on se réserve quand même le droit à l'occasion de poser des questions pour obtenir de l'information supplémentaire ou des clarifications. Si une réponse ne peut être donnée ce soir au cours de la séance, elle peut être fournie le lendemain ou encore par écrit dans les meilleurs délais. Toutes les réponses vont être publiques. Les questions vont être publiques, les réponses vont être publiques, nous les notons et elles feront partie du dossier de documentation qui va devenir accessible à tous.

190 En terminant, je vous dirais que, ce soir, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous de bien se renseigner pour le projet. Pour ce faire – et vous êtes déjà exemplaires en ce sens – rien de tel qu'un climat qui est serein et qui est courtois. J'aimerais vous rappeler de fermer vos cellulaires, ou tout au moins de les mettre sur mode vibration afin que nous puissions tous bien nous entendre.

195 Alors, merci beaucoup et je cède la parole à madame Rail et madame Quirion-Lamoureux.

200 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

205 Bonsoir! Donc d'abord, je voudrais vous remercier d'être si nombreux ce soir. Comme le disait Madame Ollivier, je suis Christiane Rail, je suis chef de section au Service des infrastructures, de la voirie et des transports. On s'était croisé quelques fois au cours des dernières années parce que notre équipe est aussi responsable du projet de la rue Sainte-Catherine Ouest, sur lequel on travaille depuis 2013-2014.

210 Je suis accompagnée, ce soir, par Ariane Quirion-Lamoureux qui consacre tout son temps et son énergie récemment depuis quelques semaines au projet de l'avenue McGill Collège. Je voudrais souligner dans la salle aussi ce soir la présence de notre directeur, monsieur Claude Carette, le directeur du Service des infrastructures, de la voirie et des

transports et monsieur Guy Charbonneau, qui est le directeur responsable de la coordination des grands projets à l'arrondissement de Ville-Marie avec qui on travaille de façon et très proche sur ces grands projets.

215

Également, si vous avez des questions plus tard, il y a nos collègues, Katia Hédir, qui est chargée de communication attirée aux projets Sainte-Catherine et McGill Collège, et Noémie Lucas, du Développement économique.

220

Donc la présentation va se dérouler en quatre points. Je ferai l'introduction, ensuite, je passerai la parole à Ariane pour les trois points suivants.

225

Ça nous fait très plaisir d'être ici ce soir pour vous parler d'un projet qui est aussi stimulant que McGill Collège. C'est la première fois pour nous qu'on travaille sur un projet qui est présenté à l'Office de consultation publique de Montréal, donc on est très curieux, enthousiastes et impatients de voir le résultat. Ça va peut-être être difficile pour nous de ne pas poser des questions directement mais nous allons être très attentifs et écouter tout ce que vous avez à dire.

230

Le projet McGill College et à ses premiers balbutiements. C'est un projet dont on a commencé à discuter avec les nouveaux élus – qui ne sont plus si nouveaux maintenant mais qui l'étaient en février, mars – donc a commencé à discuter avec eux en février, mars, de ce projet-là. À ce moment-là, on a fait quelques études pour vérifier un petit peu est-ce qu'il y avait du potentiel? On produit quelques images qui vous ont été présentées le 26 avril. Le 26 avril, si vous vous souvenez bien, il y a eu une conférence de presse, une annonce publique. À cette occasion-là, madame la mairesse a annoncé le nouveau scénario d'aménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, mais elle a aussi annoncé qu'il y aurait une place McGill Collège.

235

240

Et, à cette occasion, madame la mairesse – et je vais la citer – nous a dit que :
« Montréal sera reconnue pour cet espace d'envergure internationale qu'est la place McGill College, une expérience festive et chaleureuse, un espace à l'ambiance unique dont le point de rencontre avec la rue Sainte-Catherine constituera l'hypercentre de la métropole, le cœur et l'âme du centre-ville. »

245 Donc la commande est claire, elle est ambitieuse. Nous nous tournons vers vous maintenant pour vous demander comment est-ce que vous le voyez, ce cœur et cette âme du centre-ville. Donc on commence le projet aujourd'hui et notre objectif est de démarrer les travaux en 2021. Je passe maintenant la parole à Ariane.

Mme ARIANE QUIRION-LAMOUREUX :

250 Bonjour! Il me fait très plaisir de venir faire cette présentation devant vous dans le cadre du lancement de la consultation publique de l'OCPM pour le projet de McGill Collège. Si vous vous êtes promenés un petit peu dans le centre-ville récemment, vous avez pu constater qu'il est en plein effervescence. Il suffit simplement de regarder pour voir qu'il y a des nombreux projets qui poussent partout.

255 On a recensé ici une carte dans le secteur à proximité de McGill College. Donc vous voyez McGill College en rouge au centre de l'écran et tous les projets de Ville sont répertoriés. On pense notamment à la rue Peel – donc la ligne en jaune – qui va être complètement refaite ou encore le carré ici en bleu foncé qui est le square Phillips et la place du Frère-André. Au-delà des projets Ville, il y a trois projets qui sont spécifiquement en lien avec McGill Collège, qui lui touchent. Ça crée une opportunité unique de la repenser.

260 Ce premier projet-là, c'est le Réseau express métropolitain, le REM – vous avez vu les gens du REM tantôt à l'entrée – qui s'en vient s'installer au cœur du centre-ville avec une station qui va être sous l'avenue McGill Collège. Les travaux préparatoires du REM ont déjà débuté depuis la mi-septembre sur McGill College et selon les informations actuelles, ils devraient se poursuivre jusqu'en 2022. Ces travaux-là, c'est des travaux d'envergure qui vont nécessiter de défaire une partie de l'aménagement de surface de l'avenue entre Sainte-Catherine et Maisonneuve. La Ville désire donc saisir cette opportunité-là pour venir refermer la rue avec le futur, le nouvel aménagement.

270

275 Un autre projet important – Christiane en a parlé – c'est un projet que notre équipe est en train de réaliser, c'est le projet de la rue Sainte-Catherine qui va être complètement transformée dans les prochaines années. Le nouvel aménagement va être réalisé sur Sainte-Catherine entre de Bleury et Mansfield, dans un premier temps. Et, ça, ça nous offre vraiment l'opportunité de revoir l'ensemble du secteur, notamment l'intersection névralgique McGill et Sainte-Catherine, une intersection où il y a beaucoup, beaucoup d'action, beaucoup de piétons, beaucoup de monde.

280 Le concept de la rue Sainte-Catherine prévoit entre autres un élargissement majeur des trottoirs, donc en moyenne 6.5 mètres de trottoir et un verdissement important de la rue. La Ville est actuellement en appel d'offres et on vise de débiter les travaux en 2019.

285 Les promoteurs privés contribuent également au renouveau du centre-ville. On pense entre autres au projet Nouveau Centre d'Ivanhoé Cambridge qui prévoit des investissements totaux de 1 milliard \$ dans le secteur. Certains sont déjà réalisés, l'Hôtel Reine Élisabeth qu'on voit en toile de fond sur l'image à l'écran, mais également des travaux qui sont en cours comme ceux à la Place Ville-Marie et également la rénovation du Centre Eaton.

290 Les travaux à l'esplanade de la Place Ville-Marie comprennent l'ajout, en fait, d'un escalier architectural spectaculaire –c'est ce que vous voyez à l'écran – qui va vraiment venir donner, créer un lien en fait entre l'esplanade de la Place Ville-Marie et l'avenue McGill Collège. Cela va cependant nécessiter un déplacement des entrées de stationnement de la Place Ville-Marie qui vont être un petit peu excentrées par rapport à l'avenue et on devra alors repenser également l'intersection McGill et Cathcart.

295
300 Donc dans le but de faire un autre projet et de revoir l'ensemble du centre-ville, la Ville a également décidé de faire des travaux sur la rue Cathcart entre Mansfield et Union en complément, en fait, des travaux privés.

Donc je vous parle du futur, de l'avenue McGill Collège. On essaie de se projeter mais c'est quand même important de garder un œil sur ce qui s'est fait avant, sur le passé. L'avenue McGill Collège possède une histoire qui est très riche. Elle a été créée en 1856. En fait, c'est le moment où l'Institut royal pour l'avancement des sciences, qui est l'ancêtre de l'Université McGill, qui décide de céder le terrain à la Ville et celle-ci la nomme alors l'avenue McGill College. Dès son ouverture, l'avenue adopte un caractère prestigieux. C'est alors une avenue résidentielle cossue, comme le démontre l'image à l'écran qui date du milieu du 19^e siècle. On peut voir en toile de fond le mont Royal.

Au cours des décennies qui suivent, il y a plusieurs édifices institutionnels, commerciaux, religieux qui sont construits sur ou à proximité de l'avenue. L'University Club est toujours visible sur la rue Mansfield, c'est l'image que vous voyez à votre droite, qui est d'ailleurs dans une aire de protection patrimoniale. Il y a également le Strathcona Hall qui se situe encore aujourd'hui au coin de McGill College et Sherbrooke et qui a pu être préservé lors de la construction de la place Mercantile au tournant des années 80.

Les années 60 vont transformer radicalement le paysage de l'avenue McGill Collège. Le projet d'envergure qui est celui de la Place Ville-Marie donne vraiment une nouvelle échelle, surtout à la portion sud de l'avenue, alors que graduellement, les rues et les bâtiments anciens disparaissent.

On fait un survol très rapide de l'aspect historique ce soir vu le temps qui nous est alloué, mais pour les gens qui sont intéressés à en savoir plus pour l'aspect historique, il y a une étude très complète réalisée par monsieur Jonathan Cha qui est disponible dans la section Documentation. Donc c'est le document 3.2 pour vous retrouver, ça va être plus facile. Je vous invite vraiment à aller le consulter, c'est un document très complet, très intéressant.

Sautons aux années 80. Donc les années 80 sont vraiment le théâtre d'une des premières mobilisations pour la modification d'un projet d'aménagement. En 1984, le promoteur Cadillac Fairview propose à la Ville de réaliser un bâtiment multiusage donc qui comprenait à la

fois des bureaux, un centre commercial et également une salle pour l'orchestre symphonique, l'OSM. Mais ce projet-là bloque complètement l'avenue McGill Collège.

335 Donc ce que vous pouvez voir à l'écran en ce moment, c'est la quatrième version du projet déposé par Cadillac Fairview. On est ici au coin de la rue Sainte-Catherine. Donc on fait le coin avec McGill et Sainte-Catherine. Le bâtiment que vous voyez ici, en fait, c'est le bâtiment qui abrite aujourd'hui le Banana Republic. Donc on voit qu'en fait, par rapport à ce qu'on connaît aujourd'hui, la vue sur la montagne est complètement bloquée. L'avenue McGill College n'est plus une avenue mais elle est scindée.

340 Ce projet-là, en fait, déclenche de vives contestations des différents milieux montréalais. À l'écran, ce qu'on voit, c'est en fait un encart qui est paru dans *Le Devoir* qui invite vraiment les gens à se mobiliser à l'encontre du projet de Cadillac. - Donc vous avez là encore le zoom sur les images. Donc cette image-là ici représente le projet ou en tout cas une interprétation du projet de Cadillac Fairview. Ici, vous avez l'actuel boulevard en 1984. Donc ce qui est intéressant, c'est de voir en fait que le cadre bâti ici à l'ouest est beaucoup moins dense, beaucoup moins haut que ce qu'on connaît aujourd'hui et, finalement, ici, c'est une projection, une suggestion de ce que pourrait être le nouveau boulevard sans le projet de Cadillac.

350 Donc devant la contestation, Cadillac Fairview n'a pas d'autre choix que de mener des consultations publiques, à la fois sur le design urbain de l'avenue, l'aménagement de l'avenue et également sur son complexe. Le comité consultatif du secteur McGill College qui est financé par des propriétaires de terrain riverains est alors formé. Ce comité-là est présidé par la Chambre de commerce et comprend notamment des professionnels défenseurs du patrimoine. On pense à Phyllis Lambert, à Jean-Claude Marchand et le comité a pour rôle de concerter les différents acteurs, soit la municipalité et les propriétaires riverains.

360 Suite à cette consultation-là, le projet de Cadillac est finalement modifié. Donc l'empiètement sur McGill est abandonné, la salle de l'OSM est retirée du projet et le projet qui est aujourd'hui réalisé, en fait, si on est tout près, c'est l'actuelle Place Montréal Trust, c'est la tour

Bell Média juste à côté. Donc on voit que ce n'est pas du tout le projet qui était proposé à la base.

365 En ce qui concerne l'aménagement de l'avenue, parce que le comité se penchait aussi sur cet aspect-là, c'est vraiment en se servant des travaux du comité consultatif comme base que la Ville et les propriétaires riverains s'entendent sur le projet d'aménagement de l'avenue McGill qui va être réalisé. C'est le projet qui sera réalisé en 88-89 et celui qu'on connaît aujourd'hui.

370 En 89, une entente est signée entre la Ville et cette association-là. Cette entente-là prévoit en fait une participation financière à l'aménagement de base, donc pour bonifier l'aménagement, mais également un montant annuel qui va aller à l'entretien et à la bonification de la floraison pendant 20 ans. Donc à l'écran, vous voyez en fait des archives de la Ville datées de 1990. C'est l'aménagement printanier. Donc il était prévu que chaque année, il y aurait trois aménagements floraux distinctifs : un au printemps, un à l'été, un à l'automne.

375 Donc près de 30 ans plus tard, on ouvre une nouvelle page dans l'histoire de McGill Collège. Donc afin d'amorcer la réflexion, la Ville a établi des objectifs préliminaires. Ils sont préliminaires parce qu'ils pourraient être appelés à changer suite à ce qu'on va entendre lors de cette consultation-là, mais ils sont ceux-ci pour l'instant.

380 Donc le but est de générer une nouvelle place publique unique et dynamique, un lieu d'expression de la vitalité du centre-ville. Également, accompagner cette grande avenue dans sa transition vers un pôle de transport clé du centre-ville. Et, finalement, offrir une expérience et des vues uniques aux piétons dans ce secteur de la ville.

385 Donc McGill College jouit vraiment d'une localisation stratégique dans la ville. Elle lie la Place Ville-Marie au campus de l'Université McGill et éventuellement à la montagne, qui sont deux icônes de Montréal. Le projet actuel consiste à aménager les quatre tronçons de l'avenue McGill, soit entre Cathcart et Sherbrooke. Il est important de mentionner que chacun de ces
390 tronçons-là est distinct, que ce soit par le type d'usage le cadre bâti, la topographie.

Dans l'aménagement futur, les intersections seront aménagées pour faciliter la transition entre les quatre tronçons mais la circulation automobile demeurera sur les rues transversales telles que Maisonneuve, Président-Kennedy.

395

Donc pour vous donner une petite idée de l'envergure, en fait, si on inclut les quatre tronçons, en excluant les intersections, donc vraiment la superficie brute à aménager, ça représente environ 12 000 mètres carrés. Donc on voit à l'écran, à titre comparatif, la place des festivals dans le Quartier des spectacles, c'est 7 000 mètres. Donc ça représente près de deux fois cette superficie-là.

400

Le potentiel est vraiment énorme pour cet espace qui est, on peut le dire, peut-être sous-utilisé actuellement. Donc on a une faible circulation de transit, donc environ 6 000 à 10 000 véhicules par jour, ce qui est quand même relativement peu et surtout des gens qui circulent, qui vont, par exemple, aux stationnements ou aux bâtiments. Donc moins des gens qui essaient de circuler dans la ville d'un point A à un point B. Il a une capacité de rétention des piétons qui est plutôt faible, donc à l'exception des terrasses, il est plutôt rare de voir des gens assis sur la rue McGill.

405

La rue McGill possède différents usages selon les tronçons mais elle est principalement bordée de commerces et de bureaux. Donc dans la section, ce que vous voyez en mauve, c'est l'usage de bureaux, principalement les deux tronçons au nord sont faits plus de bureaux et également dans la portion sud, on retrouve plus d'offres commerciales et de restauration. On y retrouve aussi des terrasses, je l'ai mentionné, particulièrement dans le tronçon plus au sud, celui qui est plus près de la Place Ville-Marie.

410

415

La rue McGill, c'est aussi un pôle de transport important. Il se retrouve à proximité de la station du même nom, McGill. La station McGill sur la ligne verte est la deuxième la plus achalandée de tout le réseau de la STM. Donc c'est un nombre faramineux de gens qui circulent

420

là chaque jour. On retrouve également la piste cyclable sur de Maisonneuve, qui est largement utilisée, la présence de nombreux BIXI, les accès au Montréal souterrain, etc. Il est évident que l'arrivée du REM va sans doute renforcer d'autant plus cette vocation-là par l'arrivée de voyageurs additionnels dans le secteur.

425

Un peu comme l'aspect historique, on aurait pu passer toute la présentation à vous parler des caractéristiques actuelles du contexte de McGill et tout ça. On a préparé un document, en fait, qui est disponible sur le site de l'OCPM. Vous l'avez peut-être aussi, certains d'entre vous, en main. Il est disponible au point 3.1 de la section Documentation. On fait une synthèse des informations actuellement disponibles. On y traite notamment du cadre bâti, de l'art public, des débits véhiculaires et piétons. Donc si vous voulez en savoir plus, je vous invite à aller les consulter en ligne ou en papier.

430

La transformation de l'avenue en place publique implique par définition plus de place pour les piétons. Cependant, la Ville devra prendre en considération les aspects fonctionnels et est ouverte également à entendre les Montréalais à ce sujet.

435

Les contraintes d'aménagement comprennent notamment de maintenir l'accès aux stationnements du Centre Eaton et de la Place Ville-Marie qui sont deux stationnements importants dans le secteur; de conserver des accès dégagés pour les services d'urgence. Donc, par exemple, les pompiers exigent des corridors de 6 mètres de dégagement pour intervenir en cas de feu, également de maintenir les accès aux bâtiments sur l'avenue McGill Collège.

440

Tel que mentionné par ma collègue Christiane, puis par madame Ollivier aussi, on est vraiment au tout début du projet, au tout début du processus. Donc en parallèle avec la consultation publique de l'OCPM que vous voyez à l'écran en rouge, on effectue depuis cet été jusqu'au début 2019 différentes études, plusieurs études, notamment des études de circulation, des comptages piétons et vélos, une analyse fonctionnelle, une étude de caractérisation urbaine, également des projets d'aménagement inspirants, des études des besoins en termes

445

450

économiques, touristiques. Donc une foule d'études qui vont nourrir vraiment la réflexion entourant ce projet-là.

455 C'est le résultat de ces études-là, combiné aux conclusions du rapport de consultation publique, qui vont nourrir le programme d'aménagement, c'est-à-dire, les bases pour la conception du projet. C'est donc votre opportunité de vous faire entendre et, une fois ce programme-là approuvé, le projet entrera dans une phase plus de conception.

460 La consultation publique, c'est un intrant majeur pour la suite du projet. Donc on aimerait vraiment vous entendre notamment sur votre perception actuelle de l'espace. Donc qu'est-ce que vous aimez actuellement, vous aimez moins? Quelle est la valeur symbolique pour vous de cet espace-là? Quelles sont vos perceptions à la fois pour l'ensemble de l'avenue mais également pour chacun des tronçons ou des points de vue?

465 Nous aimerions que la consultation publique nous permette de connaître vos ambitions pour cet espace et sur la façon dont il pourrait répondre aux défis de demain. Donc on pense à des défis environnementaux, les changements climatiques, comment réduire les îlots de chaleur. On pense aux nouvelles façons dont on se déplace, à nos habitudes de voyage, à la manière dont on se divertit qui évolue, aux transformations du commerce de détail – on fait de plus en plus d'achats en ligne, on fait livrer nos biens à domicile – à l'évolution des modes de vie, comme par exemple, le fait qu'on travaille de moins en moins dans un bureau, de plus en plus sur la *go* et en plein air peut-être. Comment on fait pour animer nos centres-villes de jour, de soir, de fin de semaine, été comme hiver? Et, comment il est possible, dans un espace de l'envergure de celui de McGill, de préserver l'identité du lieu? C'est-à-dire, comment on évite de faire un espace générique qu'on pourrait retrouver à Toronto, à Vancouver, à Shanghai, à Stockholm? Comment on fait pour faire un espace distinctif qui nous ressemble?

470

475

480 Ultimement, notre désir serait que la consultation stimule l'émergence d'une vision pour cet espace unique et prestigieux du centre-ville. Qu'est-ce qu'on entend par « l'émergence d'une

vision ou d'un positionnement »? Par exemple, est-ce que l'avenue McGill College est un espace culturel complémentaire à ce qui est offert actuellement au centre-ville? Est-ce que la place serait plutôt une extension de l'espace de travail des étudiants et des travailleurs du secteur? On a beaucoup d'étudiants dans la salle aujourd'hui. Que diriez-vous d'aller faire vos travaux sur McGill College dans un futur proche? Est-ce qu'on veut plutôt un oasis de verdure et de détente, un lieu tranquille au centre-ville où on peut se reposer? Ou peut-être qu'on veut un espace – madame la mairesse l'avait mentionné – un espace touristique signature pour Montréal, au même titre que le belvédère du mont Royal, un espace où les touristes vont vouloir venir et revenir. Est-ce qu'on veut plutôt un espace pour se restaurer et magasiner, qui offre une offre commerciale complémentaire à celle du centre-ville? Et, si oui, comment s'assure-t-on d'offrir une offre commerciale unique à Montréal?

Beaucoup de questions pour vous. Voyez-vous, j'espère que vous êtes prêts.

Donc on est très, très en amont du projet. Je pense qu'on l'a répété et répété. On a la chance d'avoir une page qui est presque blanche, on a peu de contraintes, beaucoup de liberté. On désire donc entendre les Montréalais, les gens du milieu des affaires, du tourisme, des milieux culturels et communautaires, les usagers, travailleurs, résidents, étudiants, sur leurs aspirations, leur vision pour cette place.

Nous souhaitons que la consultation publique stimule la créativité et l'engouement autour de cet espace en transformation. Au-delà d'un simple aménagement, nous désirons faire de ce lieu un espace distinctif pour Montréal, une place où Montréalais, travailleurs et touristes désireront venir mais également revenir.

Aidez-nous à écrire la nouvelle page de l'histoire de ce lieu important pour Montréal. Nous sommes impatients de voir les résultats de la consultation publique. La parole est maintenant à vous. Merci.

510 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Alors ceci est tout à fait dans les temps, bravo! Ceci met fin à la première partie. Alors à ce moment-ci, j'appellerais une courte pause. Il est 7 h 40. On pourrait se retrouver dans la salle à 7 h 55 pour être capable d'entendre vos questions. Alors je vous rappelle la procédure. Vous allez à la table d'accueil, vous donnez votre nom pour pouvoir poser une question et ensuite on va vous appeler dans l'ordre où vous vous êtes enregistrés. J'invite encore une fois les voix qu'on n'entend pas souvent à se manifester et à venir poser les questions, toutes les questions peuvent aider les gens à mieux comprendre ce qui se passe. Alors à tout à l'heure, merci.

520

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

525

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

530 J'appellerais monsieur Martin Dion. C'est vous? Parfait. Donc vous êtes bien en place. Voilà, alors nous allons reprendre. Alors, Monsieur Dion, vous pouvez poser votre question.

M. MARTIN DION :

535 O.K. La question qui est reliée à la rue McGill seulement.

LA PRÉSIDENTE :

O.K, allez-y.

540

M. MARTIN DION :

545 Oui. Bonjour! Je me présente, Martin Dion, membre du conseil d'administration du
Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec. Bonsoir, Mesdames et Messieurs, les
gestionnaires. Ma première question, ça concerne l'accessibilité universelle concernant les
bateaux pavés, quelle mesure est prévue en cas de bris pour les réparations plus facilement?
Est-ce que ça va être en pavé uni comme la rue Sainte-Catherine future?

LA PRÉSIDENTE :

550 Alors je ne sais pas si vous avez une réponse?

Mme CHRISTIANE RAIL :

555 En fait, comme il n'y a pas encore de projet précis, on n'a pas déterminé ça encore, mais
si vous avez une préférence, on vous invite à la faire connaître à l'Office de consultation
publique.

M. MARTIN DION :

560 La prochaine, le 11 novembre?

LA PRÉSIDENTE :

565 Oui. Alors...

M. MARTIN DION :

570 Le 6 novembre, je veux dire.

LA PRÉSIDENTE :

Le 6 novembre, effectivement, vous pourrez nous déposer un mémoire et nous faire connaître...

575

M. MARTIN DION :

J'ai d'autres questions.

580

LA PRÉSIDENTE :

Allez-y. Votre deuxième question.

M. MARTIN DION :

585

Premièrement, est-ce que le projet des trottoirs chauffants, est-ce que ça a tombé à l'eau? Parce que...

LA PRÉSIDENTE :

590

Alors, là, vous parlez de Sainte-Catherine.

M. MARTIN DION :

595

Non, de McGill Collège.

LA PRÉSIDENTE :

600

Ah! S'il y a des projets de trottoirs chauffants sur McGill Collège?

Mme CHRISTIANE RAIL :

Ça m'étonnerait beaucoup, non. On n'en a pas entendu parler pour McGill du tout. Je
peux répondre pour Sainte-Catherine aussi, il n'y a plus de trottoirs chauffants.

605

M. MARTIN DION :

C'est prévu?

610

LA PRÉSIDENTE :

Non, ça n'est plus prévu.

Mme CHRISTIANE RAIL :

615

Ce n'est plus prévu.

M. MARTIN DION :

620

O.K.

LA PRÉSIDENTE :

Voilà. Merci beaucoup, Monsieur.

625

M. MARTIN DION :

O.K. Qu'est-ce que j'ai oublié aussi, ça peut être aussi – la dernière question – c'est les
signaux sonores pour les non-voyants aux feux de circulation, est-ce qu'il va y avoir des feux
sonores aux feux de circulation pour les non-voyants?

630

Mme CHRISTIANE RAIL :

635 Bien, on n'est pas rendu là encore pour McGill mais ça, aussi, s'il vous plaît, mettez-le dans votre mémoire ou dans vos recommandations à l'Office et je pense ne pas trop m'avancer en disant que le mémoire, ça peut juste être une page, là, ou un paragraphe sur une page.

LA PRÉSIDENTE :

640 Tout à fait.

Mme CHRISTIANE RAIL :

645 Ce n'est pas obligé d'être quelque chose très compliqué mais faites connaître vos préférences.

M. MARTIN DION :

650 O.K. Puis, aussi...

LA PRÉSIDENTE :

Je m'excuse, c'était deux questions. Est-ce que vous en avez une dernière?

655 **M. MARTIN DION :**

C'est vraiment la dernière.

LA PRÉSIDENTE :

660 Parce que je ne veux pas vous envoyer pour vous faire revenir, mais c'est vraiment la dernière.

M. MARTIN DION :

665 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

670 Allez-y.

M. MARTIN DION :

675 L'important, aussi, c'est garder ça, la verdure, aussi, pas l'enlever complètement non plus.

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

680 **M. MARTIN DION :**

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

685 Alors on vous invite, bien sûr, au nom du Regroupement à revenir le 6 novembre, soit à déposer votre mémoire en ligne dans les mini-mémoires ou bien à revenir devant la commission pour nous présenter votre point de vue.

690 **M. MARTIN DION :**

Merci beaucoup. Au revoir.

Mme CHRISTIANE RAIL :

695

Je peux peut-être compléter l'information aussi pour dire à tous qu'à la Direction des transports, il y a un comité sur l'accessibilité universelle avec lequel travaillent les gens de la Direction des transports. Et tous les projets que l'on travaille, les grands projets qu'on travaille dans notre service sont présentés à ce comité-là sur lequel siègent des organismes qui défendent les droits des gens avec certains enjeux d'accessibilité.

700

M. MARTIN DION :

Merci.

705

Mme CHRISTIANE RAIL :

Bienvenue.

710

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Monsieur André Boisclair, s'il vous plaît.

715

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

Madame la présidente, félicitations pour la reconduction de votre mandat.

LA PRÉSIDENTE :

720

Merci beaucoup, Monsieur Boisclair.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

725 Mesdames, Monsieur les commissaires, je représente l'Institut de développement urbain
qui est essentiellement le regroupement des grands propriétaires immobiliers du centre-ville de
Montréal et notre organisation réplique le même modèle dans la Ville de Québec.

730 La première question est la suivante, sans préambule. Vous avez annoncé un début des
travaux 20-21. 20-21, c'est demain du point de vue de l'administration publique. Est-ce que nous
avons une idée du cadre budgétaire? Et, de façon plus précise, est-ce qu'il y a des sommes qui
sont réservées au PTI de la Ville? Et, avez-vous des informations à nous donner à ce sujet

LA PRÉSIDENTE :

735 Madame Rail?

Mme CHRISTIANE RAIL :

740 Oui, PTI, je ne pense pas, mais au PDI, oui.

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce que vous pouvez...

745 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Je passe la parole à monsieur Claude Carette, directeur du Service des infrastructures,
de la voirie et des transports.

750 **LA PRÉSIDENTE :**

Et, s'il vous plaît, Monsieur Carette, parlez dans le micro pour qu'on puisse l'avoir sur le transcript.

755 **M. CLAUDE CARETTE :**

Donc vous savez, on a un programme, lorsqu'on parle de PTI ou d'investissement, c'est un programme triennal d'investissement à la Ville de Montréal qui est adopté annuellement. Donc le plus récent a été adopté en janvier dernier, suite aux élections en novembre 2017. Donc
760 un programme triennal 2018-2019-2020 où ce qu'il y avait des argents notamment pour le projet Sainte-Catherine. Nous sommes à concevoir présentement le programme triennal 2019-2020-2021 dans lequel justement il y a des propositions qui sont faites de la part des services administratifs au niveau des phases 2, des phases 3, sur la base de l'annonce de madame la mairesse du début d'année.

765

Donc sachez que l'ensemble des représentations lui ont été faites dans ce sens-là et on va laisser le soin à nos élus d'adopter le PTI 2019-20-21 dans lequel on pourrait retrouver telles sommes qui sont requises pour faire les projets de Sainte-Catherine et McGill.

770 **M. ANDRÉ BOISCLAIR :**

Et, donc, ça se fait au moment du budget d'ici la fin de l'année de cette année.

775 **M. CLAUDE CARETTE :**

Oui. Normalement, le PTI est adopté, le Programme triennal d'immobilier est adopté d'ici décembre avec des formes de consultations publiques en commission, la commission des finances de la Ville de Montréal sur laquelle siègent des élus.

780 **M. ANDRÉ BOISCLAIR :**

Et, donc je comprends de cette réponse que ce projet serait essentiellement un projet financé par les autorités publiques?

785 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que c'est votre deuxième question, Monsieur Boisclair?

790 **M. ANDRÉ BOISCLAIR :**

Peut-être, oui, peut-être.

LA PRÉSIDENTE :

795 Je vous le dis parce que...

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

D'accord. Je la mets...

800

LA PRÉSIDENTE :

Non, non, mais ça va. Je pense qu'on a intérêt à entendre la réponse.

805 **M. CLAUDE CARETTE :**

On est ouvert aux discussions à ce niveau-là.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

810

Vous me relancez une question, je vous en ai posé une, je n'ai pas eu la réponse. Non, mais je note que je n'ai pas eu la réponse.

LA PRÉSIDENTE :

815

Non, non, mais...

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

820

Je note que je n'ai pas eu la réponse à ma question.

LA PRÉSIDENTE :

825

À votre question sur... Vous trouvez que la réponse....

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

Le financement, sur les formules de financement qui sont...

830

LA PRÉSIDENTE :

... sur les formules de financement.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

835

Il n'y a rien en ce moment sur les modèles regardés et, ainsi de suite. Donc la seconde question aura trait à la question de l'état des infrastructures. Donc dans les éléments de contexte

840 qui ont été présentés tout à l'heure, madame Quirion nous a présenté un peu des éléments de la
rue, l'histoire et, ainsi de suite, des éléments tous particulièrement pertinents, mais qu'en est-il du
sous-sol qui, lui, pourrait aussi commander des interventions, en particulier sachant que sur de
Maisonneuve, il y a des stations de métro imperméabilisées. Donc est-ce que la Ville pourrait
communiquer dans sa motivation à aller de l'avant avec ce projet, quelle est la réalité des
845 infrastructures? Parce qu'au-delà de ce qui se fera en surface, il y a une réalité en sous-sol. Et
donc qu'est-ce que la Ville a communiqué comme information sur cette question, pour éviter que
ce soit une perpétuelle réouverture de rues dans les prochaines années.

LA PRÉSIDENTE :

850 Madame Rail?

Mme CHRISTIANE RAIL :

855 Les études ont été commandées, nous attendons le résultat et, bien sûr, comme dans
tous les grands projets, si les infrastructures souterraines sont à refaire, nous allons les refaire.
Et d'avoir cette information-là va nous permettre notamment d'établir les budgets requis pour
faire le projet.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

860 Est-ce que ça sera connu avant la consultation?

LA PRÉSIDENTE :

865 Avant la consultation, oui?

Mme CHRISTIANE RAIL :

Ça ne sera pas connu avant la consultation, non.

870 **M. ANDRÉ BOISCLAIR :**

Pardon?

875 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Ça ne sera pas connu avant la consultation, non. C'est une consultation en amont. C'est un des inconvénients, c'est que tous les résultats des études ne sont pas connus.

880 **M. ANDRÉ BOISCLAIR :**

880

Je reviendrai. Dernière petite question, si vous me permettez. La gouvernance de l'espace dans les éléments de contexte des places, sans doute pas d'aussi grandes mais il y en a d'autres sur le territoire de Montréal, donc le Quartier des spectacles et d'autres, que les Montréalais connaissent bien, est-ce que vous avez une réflexion d'ici la consultation qui aura lieu dans quelques semaines, une réflexion sur la gouvernance de cet espace? Et, comment, au-delà de la brique et du béton, la Ville réfléchit et qu'est-ce qu'elle met comme perspective dans les éléments de contexte au jeu en termes de gouvernance de cet espace public?

885

LA PRÉSIDENTE :

890

Madame Rail?

Mme CHRISTIANE RAIL :

895

Ça, c'est une question sur laquelle on aimerait beaucoup entendre les gens à l'Office de consultation publique de Montréal. C'est un sujet sur lequel on n'a pas eu de discussion avec le milieu encore.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

900

Je vous remercie, Madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

905

Donc qui est ouverte à la consultation. C'est un des extraits qu'on peut attendre de la consultation. Merci, Monsieur Boisclair.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

910

Merci, Madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

915

J'appellerais madame Alison Hackney? Bonsoir, Madame!

Mme ALISON HACKNEY :

920

Bonsoir! J'aimerais m'assurer que les gens en arrière de la salle m'entendent bien parce que tout à l'heure, nous avons du mal à entendre monsieur Boisclair.

LA PRÉSIDENTE :

925

Est-ce que tout le monde entend derrière la salle? Oui? Parfait. Tout le monde vous entend, Madame Hackney.

Mme ALISON HACKNEY :

Bien. Alors je suis membre de la Coalition transparence qui s'intéresse à la transparence dans tout développement et gouvernance des transports en commun et ma question peut-être

930 ressemble un peu à ce que monsieur Boisclair a demandé. C'est qu'il me semble qu'on ne peut pas vraiment exclure la partie souterraine de ce projet, c'est vraiment un tout pour moi, avec la nouvelle gare du REM et je me demande pourquoi la consultation publique ne s'est pas faite avant que les travaux soient commencés déjà.

935 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

Mme ALISON HACKNEY :

940

Ma première question.

LA PRÉSIDENTE :

945

D'accord. Je vous dirais de notre point de vue de l'Office, ce n'est pas un mandat que nous avons de faire la consultation sur le REM. Je ne sais pas si vous avez des...

Mme CHRISTIANE RAIL :

950

Pour ce qui est du projet Ville de réaménagement de McGill, la consultation a lieu avant les travaux, puisque c'est ce que nous faisons. Ou vous parlez des travaux du REM?

Mme ALISON HACKNEY :

955

Je parle des travaux qui se font en dessous. Mais une partie de l'avenue McGill College est déjà arrachée, on le sait, quiconque y est déjà allé récemment. Alors je me demande comment ça se fait.

Mme CHRISTIANE RAIL :

960

Oui, mais vous comprenez, nous représentons la Ville et ce n'est pas un projet de la Ville.

LA PRÉSIDENTE :

965

Ce n'est pas un projet de la Ville, le Réseau électrique. Je pense qu'il y a quelqu'un du Réseau électrique ici, c'est ça? Madame Cousineau. Donc vous pouvez adresser vos questions sur le processus du Réseau électrique aux gens.

970

Mme ALISON HACKNEY :

Mais c'est de la Ville que je veux avoir des réponses.

LA PRÉSIDENTE :

975

D'accord.

Mme ALISON HACKNEY :

980

Et, mon autre question, est-ce que vous pouvez montrer à l'écran où exactement sera la gare du REM par rapport à l'avenue McGill Collège?

Mme CHRISTIANE RAIL :

985

On peut essayer de vous le montrer mais l'idéal, c'est que les gens du REM vous le montrent. Parce que nous on n'as pas le projet du REM. Donc... Il y a une sortie sur de Maisonneuve...

LA PRÉSIDENTE :

990

On a avec nous – Madame Cousineau, je vais vous demander d’aller chercher un micro là – qui est de CDPQ Infra et qui sera capable de répondre à votre question.

Mme VIRGINIE COUSINEAU :

995

Oui. En fait, Virginie Cousineau, directrice Affaires publiques du bureau de projet REM. Alors la station du REM, ici, on voit, elle est située en fait tout simplement dans l’axe entre Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve. On est dans le corridor existant du tunnel du mont Royal.

1000

Alors les quais seront construits sous l’avenue McGill College entre ces deux boulevards-là, donc Sainte-Catherine et boulevard de Maisonneuve, et l’accès à la station se fait par les accès existants des bâtiments commerciaux qui sont là déjà. Donc l’accès de la station, il est par les bâtiments existants de l’avenue McGill Collège. Est-ce que ceci répond à votre question?

1005

Mme ALISON HACKNEY :

Merci.

1010

Mme VIRGINIE COUSINEAU :

Bienvenue.

LA PRÉSIDENTE :

1015

Voilà. Merci beaucoup.

Mme ALISON HACKNEY :

1020 J'ai une autre question.

LA PRÉSIDENTE :

1025 Je vais en autoriser une mais je vous rappelle que pour que tout le monde puisse s'exprimer, il faut vraiment se garder à deux questions et ensuite pouvoir se réinscrire. Mais, allez-y, je vais vous laisser poser votre dernière question.

Mme ALISON HACKNEY :

1030 O.K., merci. Comme on parle de l'aménagement en surface, nécessairement il ne faudrait pas que ça s'effondre en dessous. Alors je me demande qu'est-ce que la Ville a prévu comme surveillance du chantier. Parce que certains s'inquiètent qu'il y a risque d'effondrement.

LA PRÉSIDENTE :

1035 D'accord. Est-ce que vous avez une réponse, Madame Rail?

Mme CHRISTIANE RAIL :

1040 Est-ce que vous parlez des travaux du REM?

Mme ALISON HACKNEY :

1045 Oui, qui sont en dessous de ce nouveau projet de l'avenue. C'est pour ça que je vous demande qu'est-ce que la Ville a prévu comme surveillance.

LA PRÉSIDENTE :

Ce que la Ville a prévu comme surveillance.

1050

Mme ALISON HACKNEY :

Oui, je demande ça à la Ville parce que...

1055

LA PRÉSIDENTE :

Oui. Bien, on peut peut-être avoir la réponse de madame Cousineau, puis ensuite, madame Rail pourra compléter.

1060

Mme VIRGINIE COUSINEAU :

Oui. Mais, en fait, l'ensemble des travaux du REM sont coordonnés par un consortium *NouvLR* qui est composé de différentes entreprises qui ont fait des travaux partout à travers le monde. Il y a évidemment une équipe de surveillance de chantier. L'ensemble des travaux sont faits évidemment avec des zones protégées, les infrastructures sont sécurisées avant de faire des interventions majeures. Et, il faut comprendre que le tunnel du mont Royal et à quelques mètres dessous du trottoir, donc on n'est pas à une excavation très profonde et c'est justement pour l'instant, c'est ce qu'on fait, c'est qu'on déplace les réseaux d'utilité publique pour éviter qu'il y ait des interférences. Donc se donner l'espace pour bien travailler pour qu'il n'y ait aucun imprévu dans l'aire du chantier.

1065

1070

LA PRÉSIDENTE :

Savez-vous, Madame Rail, s'il y a une surveillance autre prévue à la Ville? Ou monsieur... Oui, je m'excuse, je vais vous demander de venir. En fait, on aurait dû vous laisser des chaises en avant.

1075

M. CLAUDE CARETTE :

1080 Donc il faut comprendre que dans nos équipes, lorsqu'il y a des projets de partenaires
comme pour la Caisse de dépôt, essentiellement, c'est qu'on les accompagne. Donc la Caisse
de dépôt, nous, on a une équipe de 25 personnes qui accompagnent la Caisse de dépôt dans
son projet et, dans ce sens-là, ils sont évidemment responsables de la réalisation de leur projet.
Les ingénieurs qui vont réaliser leur projet signent les plans donc, et nous, on les accompagne,
1085 que ce soit pour les réseaux techniques urbains, pour les réseaux d'eau parce que c'est des
réseaux qui appartiennent à la Ville. Donc en termes d'ingénierie en sous-sol, nous, on les
accompagne pour donner l'ensemble des informations et, oui, autoriser certains éléments à ce
niveau-là.

1090 **LA PRÉSIDENTE :**

 Merci beaucoup. Est-ce que ça répond à votre question, Madame?

Mme ALISON HACKNEY :

1095

 Non, pas vraiment.

LA PRÉSIDENTE :

1100 Pas vraiment? Tiens, comme... Alors, si vous voulez, si vous avez des questions
complémentaires, vous pouvez vous réenregistrer. J'appellerais maintenant monsieur
Dinu Bumbaru? Bonsoir!

M. DINU BUMBARU :

1105

 Bonsoir, Madame la présidente, Commissaires. J'ai deux questions à Héritage Montréal.
Enfin, on a deux questions, on va accompagner la consultation mais ici on a deux questions dont

les réponses, on pense, seraient utiles pas juste à nous, on l'espère, et peut-être ça va se retrouver après ce soir, il n'y a pas de problème.

1110

Dans un premier temps, prenant le cas de... En référant aux consultations de l'Office de consultation publique de Montréal sur Plan de développement de Montréal il y a quelques années, on avait demandé s'il existait une cartographie des espaces civiques. On a vu à la page 24 du document synthèse, on a un plan du Montréal souterrain qui montre bien qu'on a affaire à un espace qui dépasse de loin le simple plan de bâti à bâti, trottoir et tout ça, là. Il y a une arborescence et ce serait peut-être utile, dans un cas comme celui-ci, de pouvoir comprendre... Surtout tantôt on parlait est-ce que les étudiants vont aller travailler dans l'avenue? Il y a peut-être plus de chance qu'ils aillent dans les cafés, mais c'est parce que les cafés participent à l'avenue. C'est un exemple que je vous donne.

1115

1120

Est-ce qu'il y a une connaissance qui est disponible, peut-être avec la géomatique à la Ville, ça permettrait de comprendre le lien entre le public, le privé, semi-public, le supérieur, le souterrain et des espaces... Il y a une arborescence très riche qui pourrait nous aider à comprendre ça. C'est la première question. Et, c'est dans l'esprit de ce qu'un Italien avait fait, qui s'appelait Jean-Baptiste Nolli, c'est un architecte, c'est utile de le rappeler, le plan de Nolli, c'est un instrument de planification urbaine très connu. Est-ce qu'on peut l'avoir pour un site comme ça?

1125

LA PRÉSIDENTE :

1130

Réponse, Madame Rail.

Mme CHRISTIANE RAIL :

1135

Oui, je pense ne pas me tromper en disant qu'on l'a mis dans notre... C'est un des livrables de notre étude de caractérisation de faire cette...

M. DINU BUMBARU :

1140 O.K.

Mme CHRISTIANE RAIL :

1145 Oui. Donc ça sera... Je ne pense pas qu'elle est disponible en tant que telle en ce moment mais on fera produire par les études qu'on va réaliser.

M. DINU BUMBARU :

1150 C'est apprécié. Deuxième question. On a vu dans le document encore comment on va passer d'une avenue à un espace public. Est-ce qu'on peut avoir un glossaire de ces termes-là? « Avenue », qu'est-ce que ça représente dans la Charte de la Ville de Montréal, référence à la consultation de l'Office sur le parc Jean-Drapeau, il y a eu tout un document complémentaire sur le statut, les définitions. Parce qu'une avenue, ce n'est pas un square, ce n'est pas un parc, ce n'est pas un boulevard. Juste s'entendre sur les termes, ça pourrait être utile pour que la
1155 consultation soit éclairée.

LA PRÉSIDENTE :

1160 Donc vous demandez, est-ce que la Ville peut nous fournir...

M. DINU BUMBARU :

Oui.

1165 **LA PRÉSIDENTE :**

... un glossaire, un lexique finalement qui nous expliquerait quelle définition elle met derrière quelle expression?

M. DINU BUMBARU :

1170

Exactement. Tout en sachant que c'est une consultation en amont, ce qui fait qu'on est peut-être dans un espace d'invention terminologique, mais c'est à partir de quel dictionnaire on travaille, notamment les dictionnaires statutaires, par exemple, de la Commission de toponymie de la Ville. Parce qu'il y a la voirie, la toponymie, la culture, le quartier. Ça peut être un peu mélangéant.

1175

LA PRÉSIDENTE :

Tout à fait.

1180

Mme CHRISTIANE RAIL :

Mais, Monsieur Bumbaru, pourquoi est-ce que vous ne donnez pas dans le cadre de cette consultation-là vos propres définitions? Parce que c'est l'idée de la consultation.

1185

M. DINU BUMBARU :

Non, non, on n'est pas dans une... Je m'excuse.

1190

Mme CHRISTIANE RAIL :

On peut tenter de vous donner une définition mais ce titre-là, je pense que c'est le titre de l'Office, n'est-ce pas?

1195

LA PRÉSIDENTE :

Moi, j'aurais tendance à vous dire que dans ce cas précis – et la commission l'a noté

1200

d'ailleurs dans votre présentation, ne serait-ce qu'au moment où vous présentez, c'était quoi, une des premières diapositives, vous utilisez déjà trois concepts. Vous dites que ça va être une place publique mais qu'il faut qu'on accompagne l'avenue en même temps. Alors c'est vrai que ça peut être... Ça nous paraît un peu évident qu'il faudrait qu'il y ait une plus grande précision dans les termes utilisés, même si après ça les citoyens peuvent vous proposer d'enrichir ce glossaire-là, mais ça serait intéressant de savoir quelle était l'intention ou la vision initiale quand vous avez utilisé ces mots.

1205

1210

Parce que vous avez utilisé, par exemple, dans votre toute première diapositive, je pense, enfin une des toutes première, vous utilisez le terme, vous dites : « On va passer à une place publique ». Pas à un lieu public, à une place publique. Qu'est-ce que vous avez en tête précisément lorsque vous dites « place publique ».

Mme CHRISTIANE RAIL :

1215

Écoutez, on va faire... Mais vous comprenez que la raison pour laquelle ces termes-là changent, c'est qu'il n'y a pas de vision claire de qu'est-ce que ça va être. Mais on va tenter de répondre à votre commande et on va faire très attention de corriger pour que nos documents soient très cohérents avec les définitions qu'on vous aura données.

1220

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup. Donc on attendra ça. On va vous le demander et on attendra ça pour le mettre sur notre site web. Merci, Monsieur Bumbaru. J'appellerais maintenant monsieur Harouche Kenny, s'il vous plaît?

1225

M. KENNY HAROUCHE :

Kenny Harouche mais ce n'est pas très grave.

LA PRÉSIDENTE :

1230

Ah, Kenny Harouche, pardon. Excusez-moi, je l'avais dans l'autre sens.

M. KENNY HAROUCHE :

1235

D'accord, il n'y a pas de problème. Alors, bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

1240

Bonsoir!

M. KENNY HAROUCHE :

1245

J'ai deux petites questions. La première, je m'en excuse, concerne encore un peu le REM. J'ai entendu madame tout à l'heure dire que l'accès à la future station McGill se fera donc par les entrées de la station qui existent actuellement. Cependant, un document que je ne retrouve plus faisait état de la possibilité d'un nouvel édicule pour la station McGill qui viendrait émerger dans la nouvelle place et donnerait une nouvelle entrée majestueuse à cette station qui le mérite bien. Est-ce que cette possibilité existe toujours à l'heure actuelle ou c'est complètement rayé de la carte?

1250

LA PRÉSIDENTE :

D'accord, c'est une bonne question. Madame Rail.

1255

Mme CHRISTIANE RAIL :

Oui, ce document-là, vous faites probablement référence à un document qui a été produit par Provencher Roy en avril.

1260 **M. KENNY HAROUCHE :**

Exactement, oui.

1265 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Oui, c'est ça. Effectivement, c'est quelque chose que la Ville regarde et trouve intéressant de considérer mais le projet actuel du REM ne comporte pas d'édicule à cet endroit-là. Donc c'est une discussion qu'on a eue entre nous et on avait demandé notamment à l'Office, on avait mentionné que ça serait intéressant que les gens se prononcent sur cette question-là pendant la consultation, de l'intérêt à ce qu'il y ait un édicule effectivement sur l'avenue McGill College qui donne accès directement au quai. Mais ce n'est pas prévu dans le projet actuel du REM.

1275 **LA PRÉSIDENTE :**

Mais c'est encore une possibilité, c'est ce que vous nous dites. Donc dans la consultation d'amont qu'on tient maintenant, les citoyens pourraient...

1280 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

On comprend que c'est une possibilité. C'est ce qu'on comprend nous aussi.

LA PRÉSIDENTE :

1285 D'accord.

M. KENNY HAROUCHE :

1290 Très bien. Donc je vais utiliser cette tribune pour inviter tout le monde à faire cette demande auprès de vos collègues du REM, je pense qui serait un bel ajout pour cette place.

1295 Ma deuxième question, encore une fois légèrement reliée au REM, j'ai cru comprendre que l'ouverture de la place publique se ferait au terme de la construction de la station du REM puisque les travaux, les deux chantiers vont, bien sûr, cohabiter. Cependant, suivant cette approche en quatre tronçons qui a été évoquée dans la présentation, se pourrait-il que certains des tronçons de la place publique soient prêts avant le tronçon ultime que nous réserve la station du REM. Mais, en bref, doit-on attendre 2023 ou plus tard pour l'avoir cette belle place publique?

LA PRÉSIDENTE :

1300 Madame Rail.

Mme CHRISTIANE RAIL :

1305 En fait, le plus tôt on pourra être en travaux, c'est 2021 et probablement qu'on ne pourra pas être en travaux sur le tronçon entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve avant 2022 parce que le REM, eux, ils vont finir leurs travaux en 2021. Donc si on commence les travaux sur McGill, ça ne sera pas dans ce tronçon-là. Donc en ce moment, ce qu'on discute, puis c'est encore tout à revoir, ça serait probablement l'intersection avec Cathcart parce que comme Place Ville-Marie, ils refont leur entrée aux stationnements, il va falloir refaire cette intersection-là. Donc
1310 vraisemblablement, s'il y a des travaux en 2021, ça serait dans ce secteur-là. Ensuite, 2022, ça serait entre Sainte-Catherine et de Maisonneuve. Pour les dates des autres tronçons, on n'en a pas discuté, on n'est pas rendu là dans la planification. Puis, on peut s'attendre à ce qu'aménager un espace comme celui-là, dépendamment de ce qu'il y a à faire aux infrastructures souterraines, ça prend environ deux ans.

1315 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

1320 **M. KENNY HAROUCHE :**

Merci beaucoup.

1325 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Ilko Dimov?

M. ILKO DIMOV :

1330 Bonjour! Je m'appelle Ilko Dimov, je suis représentant du Comité pour la république du
Canada et ma question est liée aux droits de libre expression. Les places publiques sont des
places réservées constitutionnellement pour l'expression des citoyens, faire des manifs, de
discuter la politique. C'est-à-dire, avant d'avoir des élections, avant d'avoir des candidats, avant
d'avoir des parlements de premiers ministres, le rôle des citoyens préservait sa place là où on
1335 peut exprimer son opinion, discuter avec d'autres citoyens les différentes opinions, différentes
idées, différentes visions politiques et économiques. Cet espace, est-ce que ça, ça a été discuté
dans votre projet pour préserver le droit des citoyens? On a vu la place de McGill College, *you
know*, la place publique, on a eu des démonstrations des travailleurs de la construction dans le
temps de Charest, dans le temps de madame Roy. Ce qui se passe, je me demande qu'est-ce
1340 que...

LA PRÉSIDENTE :

1345 Est-ce que je comprends bien, votre question, c'est est-ce qu'il est prévu que la place, la
future place McGill College permette encore des rassemblements, des manifestations...

M. ILKO DIMOV :

1350 C'est ça, exactement.

LA PRÉSIDENTE :

... et des rassemblements publics?

1355 **M. ILKO DIMOV :**

Parce que, par exemple, Place des Arts, elle a perdu son statut pour une période de trois mois dans l'été quand on a les festivals.

1360 **LA PRÉSIDENTE :**

Les festivals. Alors vous voulez savoir...

1365 **M. ILKO DIMOV :**

C'est-à-dire, la question, c'est qu'est-ce qui va se passer? Est-ce que le droit des citoyens va être limité sur cette place? Est-ce qu'on va nous pousser dans les périphéries de la ville où on ne peut pas avoir de visibilité? Est-ce que ça, ça a été discuté par la Ville de Montréal? Est-ce qu'elle a des garanties que, nous, on va avoir notre place.

1370

LA PRÉSIDENTE :

Madame Rail?

1375 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Je vous avoue que c'est un sujet qu'on n'a jamais discuté. On a toujours présumé que ce droit-là serait maintenu. Je n'étais pas au courant que ce droit-là était parfois retiré dans certains espaces publics. Je vous invite à faire connaître à l'Office vos recommandations à ce sujet-là. Comme ça, on va pouvoir étudier la question.

1380

M. ILKO DIMOV :

1385 Je vais vous envoyer les documents, on a eu des décisions de la Cour suprême du
Canada de 95, *Comité pour la république du Canada c. La Reine Élisabeth*. Je vais vous
présenter les documents qui garantissent que les citoyens ont une place garantie sur les places
publiques, sur les trottoirs et dans les parcs et je veux que la Ville défende le droit des citoyens
d'avoir ses opinions exprimées.

1390 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Dimov, oui, on a bien compris.

M. ILKO DIMOV :

1395

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1400 Ça serait bien que vous envoyiez à l'Office les documents auxquels vous faites référence
ce soir et, comme ça, on pourra les déposer pour le bénéfice de tout le monde.

M. ILKO DIMOV :

1405

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1410 Merci beaucoup. Monsieur Milorad Bogetic, s'il vous plaît.

M. MILORAD BOGETIC :

1415 Je suis mandataire de l'urbanisme intégral et depuis monsieur Bourque, monsieur Tremblay et monsieur Coderre, je propose des projets d'aménagement basés sur l'activité. Parce que je suis en même temps concepteur d'un concept zéro chômage, ce qui vous étonnerait, donc activité totale. Donc tous les programmes sont basés sur les activités et leur rentabilité et les gains, impacts sur le public, le social.

1420 Ma question, c'est... D'abord, j'aurais aimé féliciter madame Plante pour ce que vous faites ce soir. Moi-même je suis surpris. Je pensais qu'on va enchaîner sur les projets qu'ils ont faits, l'équipe précédente. C'est vraiment qu'il faut faire un exemple pratiquement scolaire d'un chemin qu'il faut aller pour programmer une activité. J'appelle ça « activité » qui va être – entre guillemets – qui va animer cette place.

1425 Ma question, c'est donc, est-ce que c'est possible de faire ça avec une manière de la ZAC – zone d'aménagement concerté – qui est très pratiquée à Paris et ailleurs, si vous voulez, et qui devrait être appliquée ici aussi, particulièrement sur McGill College et, par la suite, sur Sainte-Catherine. Donc est-ce que c'est possible de faire un partenariat public-privé? Parce que vu l'espace, il faut absolument créer un organisme qui pourrait, si vous voulez, gérer, promouvoir cet espace, ses activités et les maintenir par la suite.

1430

LA PRÉSIDENTE :

1435 D'accord. Je comprends que votre...

M. MILORAD BOGETIC :

Surtout. Donc un PPP – partenariat public privé.

1440 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1445 **M. MILORAD BOGETIC :**

Et à travers une ZAC qui va gérer tout.

LA PRÉSIDENTE :

1450 D'accord. Ce que je comprends, c'est que la question que vous amenez, c'est la question de la gouvernance. Madame Rail a dit tout à l'heure qu'ils n'ont pas encore réfléchi au modèle de gouvernance. Donc je vous invite à nous faire part, si vous avez des idées...

1455 **M. MILORAD BOGETIC :**

Je ferai tout par écrit. Je sais. Moi-même je suis surpris, comme vous aussi. Seconde question aussi, c'est un peu prématuré, il faudrait que ce soit un concours international. Pourquoi? Parce que ça aura un impact pour Montréal, de connaissance de Montréal, de ce qu'on fait, mais aussi, on envoie des idées très riches probablement en dehors de ce que je fais ou de ce que les autres architectes ici et urbanistes ont proposé ou peuvent proposer.

LA PRÉSIDENTE :

1465 Donc ce que vous voulez savoir, c'est est-ce qu'il est prévu qu'il y ait un concours international...

M. MILORAD BOGETIC :

1470 C'est exact.

LA PRÉSIDENTE :

... suite à la consultation.

1475 **M. MILORAD BOGETIC :**

Ou il sera prévu. Ou il sera prévu.

1480 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K. Est-ce que vous avez une réponse à cela?

Mme CHRISTIANE RAIL :

1485 C'est une question qu'on étudie en ce moment, le fait d'avoir un concours de design pour la conception de l'aménagement de l'espace. C'est ça, votre question? Le concours porterait sur l'aménagement, c'est ça?

1490 **M. MILORAD BOGETIC :**

S'il vous plaît, je me permets de vous corriger. Le concours serait sur la programmation en quelque sorte que l'ensemble montréalais va proposer à l'international, lesquels ils vont émettre les idées, l'illustration de cette programmation ou peut-être mieux, s'ils ont mieux que nous ici, et le concours d'illustration en quelque sorte de ce que c'est, ça ferait par la suite.

1495

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Si je comprends bien, vous dites après les résultats de la consultation.

1500 **M. MILORAD BOGETIC :**

C'est exact.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

Quand les Montréalais auront fait les grandes...

1510 **M. MILORAD BOGETIC :**

Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

1515 ... les grandes idées, est-ce qu'il est prévu qu'on puisse un concours international pour incarner cette idée?

Mme CHRISTIANE RAIL :

1520 Ce à quoi on réfléchit en ce moment, c'est que suite à cette consultation et aux études, il serait rédigé un programme et qu'ensuite on irait en concours pour que ce programme-là soit réalisé en un espace en aménagement. Là, vous, vous proposez qu'on fasse un concours pour le programme?

1525 **M. MILORAD BOGETIC :**

Oui, la programmation.

Mme CHRISTIANE RAIL :

1530 Je vous invite à déposer cette suggestion effectivement par écrit et nous allons étudier la question.

M. MILORAD BOGETIC :

1535 Je m'adresse à vous avec toutes les propositions que j'ai – et c'était la troisième question malheureusement – qui va piloter l'ensemble des décisions et le chemin à faire? C'est vous ou c'est madame Plante?

LA PRÉSIDENTE :

1540 Après la consultation publique?

M. MILORAD BOGETIC :

1545 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

1550 Nous, le rôle de l'Office se limite à la consultation publique.

M. MILORAD BOGETIC :

D'accord, très bien.

LA PRÉSIDENTE :

1555 La commission va prendre toutes les opinions que vous allez nous envoyer...

M. MILORAD BOGETIC :

1560

Très bien.

LA PRÉSIDENTE :

1565

... et nous allons les traduire dans un ensemble de recommandations à l'intention de la Ville. Par la suite...

M. MILORAD BOGETIC :

1570

C'est la Ville.

LA PRÉSIDENTE :

1575

... la décision appartient aux élus et ensuite ça descendra dans la structure de la Ville.

M. MILORAD BOGETIC :

D'accord, j'ai parfaitement compris et je m'adresserai d'abord...

1580

LA PRÉSIDENTE :

Voilà. Donc vous vous adressez à nous à partir du 6 novembre pour toutes ces questions.

1585

M. MILORAD BOGETIC :

Absolument.

LA PRÉSIDENTE :

1590

Merci beaucoup. J'appellerais maintenant monsieur Jean-Marc Zerbib, s'il vous plaît?

M. JEAN-MARC ZERBIB :

1595

Bonsoir! Je travaille pour une entreprise qui gère deux commerces sur la rue Sainte-Catherine, un à hauteur de McGill Collège, l'autre à hauteur de Crescent et vous avez parlé de travaux d'agrandissement des trottoirs à partir de Bleury, je crois. Est-ce que vous avez des dates précises et sur quels tronçons?

1600

LA PRÉSIDENTE :

Madame Rail?

Mme CHRISTIANE RAIL :

1605

Donc vous parlez des travaux de la rue Sainte-Catherine Ouest?

M. JEAN-MARC ZERBIB :

1610

Oui.

Mme CHRISTIANE RAIL :

1615

Donc en ce moment, les travaux pour l'ensemble du tronçon entre de Bleury et Mansfield – vous, vous êtes plus loin, Crescent?

LA PRÉSIDENTE :

Non, sur McGill.

1620 **M. JEAN-MARC ZERBIB :**

On a un commerce...

1625 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Vous en avez un ici?

M. JEAN-MARC ZERBIB :

1630 Ici et un autre à l'angle de Crescent.

Mme CHRISTIANE RAIL :

1635 Donc on va commencer les travaux entre Robert-Bourassa et de Bleury en 2019, ils devraient se terminer en 2020.

M. JEAN-MARC ZERBIB :

D'accord.

1640

Mme CHRISTIANE RAIL :

1645 Le tronçon qui est entre Mansfield et Robert-Bourassa, on va être en discussion dans les prochaines semaines, les prochains mois avec le REM parce que la difficulté, c'est que le REM est à cet endroit-là en ce moment pour réaliser. Donc la date exacte n'est pas connue. On imagine 2020-2021 pour faire ce tronçon-là. Ensuite, de Mansfield vers Atwater, c'est probablement... Jusqu'à maintenant, on a prévu de commencer en 2022 – c'est à peu près deux ans par 600 mètres – donc on couvrirait probablement jusqu'à Crescent en 2022-24/25. 22-23,

1650 2022-2023 pour ce tronçon-là, mais on est encore quatre ans à l'avance. Donc ça va dépendre de beaucoup de choses d'ici là, mais c'est ce qui est prévu en ce moment.

M. JEAN-MARC ZERBIB :

1655 O.K. Merci beaucoup. Moi, c'était ma seule question.

LA PRÉSIDENTE :

C'est votre seule question?

1660

Mme CHRISTIANE RAIL :

1665 Vous savez que si vous avez des questions sur le projet de la rue Sainte-Catherine Ouest, il y a un site internet et vous pouvez laisser aussi – j'ai oublié de donner cette information-là – vous voyez, la jeune fille qui va lever sa main, qui s'appelle Katia, Katia peut prendre toutes les adresses courriel des gens qui voudraient s'inscrire à l'infolettre pour le projet Sainte-Catherine Ouest et si vous voulez de l'information pour McGill, je vous invite à lui donner votre courriel aussi, parce que pour l'instant, on va fonctionner avec le même outil, et donc si vous lui laissez votre adresse courriel, vous allez recevoir un courriel en vertu de la *Loi anti-pourriel* qui vous demande de confirmer que vous voulez bel et bien recevoir de l'information, et n'oubliez pas de cliquer dessus parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne le font pas, et après ça, vous allez recevoir les infolettres.

1670

1675 Avec toute cette information-là, vous allez être invité aux séances d'information, vous allez être invité à participer à des comités de bon voisinage. Donc je vous invite, si vous voulez de l'information sur le projet de la rue Sainte-Catherine Ouest, les travaux, à laisser votre adresse courriel à Katia.

M. JEAN-MARC ZERBIB :

1680

Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

1685

Et je demanderais peut-être à Katia de se lever, que les gens puissent voir qui elle est. Parfait. Donc voilà. Merci beaucoup, Monsieur. J'appellerais madame Laurel Thompson, s'il vous plaît?

1690

Mme LAUREL THOMPSON :

Bonjour, Madame la présidente. Je vais parler en anglais, s'il vous plaît, parce que c'est plus facile pour moi.

1695

LA PRÉSIDENTE :

No problem.

Mme LAUREL THOMPSON :

1700

In the struggle against global warming, public transit is a good strategy but we must pay attention to how it's built, how much travel we do to bring services to people, how big the facility is, where we put the tracks, how many emissions are produced by different materials, and so on. My question is: how do you measure the greenhouse gas emission that will be produced by the McGill College station?

1705

LA PRÉSIDENTE :

The REM station?

1710 **Mme LAUREL THOMPSON :**

Yes.

1715 **LA PRÉSIDENTE :**

That's your question?

Mme LAUREL THOMPSON :

1720 That's my question, my quick question.

LA PRÉSIDENTE :

Je pense que c'est madame Cousineau qui va pouvoir répondre à cette question.

1725

Mme VIRGINIE COUSINEAU :

1730 We don't have the exact number specific to the McGill station but I can assure you that we actually have the number for the whole system, which is the 67 kilometers and the green gas emission during the construction is 87,000 tons, but we are aiming to plant 250,000 trees in order to have a 0 carbon impact with the construction of the system.

LA PRÉSIDENTE:

1735 So, the construction of this system would be carbon neutral basically.

Mme LAUREL THOMPSON :

1740 So, you don't know exactly how many will be reduced by the McGill station?

Mme VIRGINIE COUSINEAU :

Exactly, for the whole system.

1745 **Mme LAUREL THOMPSON :**

For the whole system. Well, I suggest that you get it for the McGill station and I would... because we have to watch how many emissions we produce and there should be a limit on how many we do for each station. And, in an order to keep it as low as possible, we need to know exactly what it is.

1750

LA PRÉSIDENTE :

I agree but unfortunately we're not into the REM of the city at this point, if we're talking about the reduction. But we take note of your demand.

1755

Mme LAUREL THOMPSON :

We're not the norm of the City, because it's...

1760

LA PRÉSIDENTE :

C'est un projet des partenaires, c'est bien ce que j'ai compris, oui?

1765 **Mme LAUREL THOMPSON :**

I'm sorry, it's a project to...

LA PRÉSIDENTE :

1770

The REM (Réseau électrique métropolitain) is not a city project. Am I wrong, it's not...)

Mme LAUREL THOMPSON :

1775

No, but it's staying down on the island of Montreal, and Montreal has to watch how many emissions it produces. So, doesn't it have to comply with what the city's limit is?

LA PRÉSIDENTE :

1780

Oui, allez-y.

Mme CHRISTIANE RAIL:

1785

Honnêtement, je ne sais jusqu'à... les lois sur la... je vais m'informer sur les exigences des partenaires qui font des travaux sur la Ville de Montréal. Je ne les connais pas les exigences que la Ville de Montréal impose à ses partenaires. On peut obtenir l'information.

LA PRÉSIDENTE :

1790

Oui. So, we will take note of your question to see about the compliance, because they don't know. They will send us the information as soon as they have them regarding that aspect of your question and we will put it on our website.

Mme LAUREL THOMPSON :

1795

O.K. because it's so bad now, we have to watch every project.

LA PRÉSIDENTE :

1800 I agree.

Mme LAUREL THOMPSON :

1805 We can't produce more and if there is a way to do it with less, we should do it.

LA PRÉSIDENTE :

I understand very well. Do you have another question?

1810 **Mme LAUREL THOMPSON :**

No. My second question was going to be to make sure that we don't produce too many emissions. Do you have a limit on how many you produce for this project?

1815 **LA PRÉSIDENTE :**

Does the City have a limit?

Mme LAUREL THOMPSON :

1820 Does the *Caisse de dépôt* have a limit? Is the Caisse trying to keep... it's down, she said 87,000 tons.

LA PRÉSIDENTE :

1825 Yes?

Mme LAUREL THOMPSON :

1830 I seriously doubt that figure, because there are all the emissions that are produced by the cement. And my understanding is that it's quite a lot more than 87,000 tons, quite a lot more. So, I am wondering, does the *Caisse*... is the *Caisse* trying to keep the projects... the emissions produced low and what is their limit. I would like to know that specifically.

1835 **LA PRÉSIDENTE :**

Do we have this information, Madame Cousineau?

Mme VIRGINIE COUSINEAU :

1840 Si vous me permettez, je vais répondre en français. En fait, ce qu'on doit comprendre, c'est que le calcul pour l'émission des gaz à effets de serre tient compte des méthodes de construction du REM. Alors, ces émissions-là ont été évaluées à 87,000 tonnes. Mais comme je le mentionnais, on va planter 250,000 arbres pour compenser ces gaz à effets de serre.
1845 Donc, ça c'est la réponse pour le projet du réseau express métropolitain.

En ce qui concerne la Caisse, vous savez elle a déjà tout un plan de réduction de... justement des investissements en carbone, donc vous pouvez aller consulter cette stratégie-là sur le site de la Caisse de dépôt si vous avez des questions supplémentaires concernant la stratégie de la Caisse à ce sujet.
1850

LA PRÉSIDENTE :

O.K. Did you catch that?

1855

Mme LAUREL THOMPSON :

I did. I caught it. Yes...

1860 **LA PRÉSIDENTE :**

O.K.

Mme LAUREL THOMPSON :

1865 I just don't think that 250,000 trees are going to do it, for the amount that is produced. And I don't know how to say that to the REM, you know. So, I'll have to just figure out another way. Thanks.

1870 **LA PRÉSIDENTE :**

Thank you very much. J'appellerais monsieur Daniel Chartier, s'il vous plaît?

M. DANIEL CHARTIER

1875 Bonjour!

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour!

1880

M. DANIEL CHARTIER :

1885 Mes questions vont porter sur les notions de caractérisation identitaire. D'une première part, c'est les questions ce qui touche le domaine public et le deuxième, les interfaces avec les propriétaires adjacents. La caractérisation identitaire, quand on voit sur le document, ils parlent de deux choses, c'est-à-dire de perspective et de topographie. Moi, ce qui m'intéresse aussi, c'est la... Enfin, est-ce qu'on va être capable d'avoir des choses rapidement, puis d'avoir des documents rapidement qui permettraient aux citoyens de comprendre les subtilités de la topographie.

1890

1895 Là, on voit les quatre grandes sections, mais même à l'intérieur des sections, il y a des sous-sections en parlant du domaine public au niveau de la topographie. Et, aussi, au niveau des perspectives sur le mont Royal ou sur le secteur de la Place Ville-Marie, les ambiances changent. C'est-à-dire que comment est-ce que l'OCPM et la Ville vont faire pour faciliter la vie aux gens qui ne sont pas nécessairement sur place pour bien ressentir les subtilités au niveau de l'évolution des perspectives et au niveau de l'évolution de la topographie.

LA PRÉSIDENTE :

1900 Est-ce que vous avez une réponse?

Mme CHRISTIANE RAIL :

1905 Je ne suis pas certaine de comprendre la question. Vous voulez savoir si pendant la consultation...

M. DANIEL CHARTIER :

1910 Non. Oui, bien, c'est-à-dire...

LA PRÉSIDENTE :

1915 Je vais essayer. Vous voulez avoir des informations complémentaires à celles qu'on trouve dans le document de présentation sur la caractérisation identitaire et l'évolution des ambiances, à la topologie des lieux...

M. DANIEL CHARTIER :

1920 J'ai pas lu tout le gros document.

LA PRÉSIDENTE :

Bien, c'est ce que j'allais vous dire. Dans le document 3.2, vous allez trouver sur notre site document 3.2, il y en a aussi une copie pour consultation...

1925

M. DANIEL CHARTIER :

Ça, c'est celui de Jonathan Cha?

1930

LA PRÉSIDENTE :

C'est le document de Jonathan Cha.

M. DANIEL CHARTIER :

1935

O.K., je n'étais pas rendu à la fin.

LA PRÉSIDENTE :

1940

Exactement. Donc vous allez trouver, je pense, une partie ou en tout cas une partie indirecte de vos réponses là-dedans. Par ailleurs, nous on va faire beaucoup de travail in situ. Vous demandez comment l'Office va faire pour vulgariser ça? Entre autres, je vous ai dit tout à l'heure que dans notre méthodologie, on prévoyait aller sur le site, faire de l'appropriation, des gens qui puissent voir le site et des explications et de l'animation qui nous permettraient d'expliquer aux gens que ça intéresse et de ressentir un peu mieux ce qui se passe.

1945

M. DANIEL CHARTIER :

O.K. Le deuxième aspect, les interfaces avec le domaine public, si on regarde, les œuvres d'art en général sont sur le domaine privé adjacent et la coordination entre la... Un,

1950

1955 quand on a une opinion à donner, on ne sait pas nécessairement où est la limite, en tout cas, dans ce document-là, on ne voit pas la différence entre le domaine qui est privé et ce qui est public, où est la démarcation entre les deux territoires, alors que souvent le sol se poursuit jusqu'aux façades, ce n'est pas nécessairement la ligne de la façade qui est la ligne de propriété, comment, est-ce qu'il y a des processus de prévus pour que, un peu comme monsieur Boisclair se questionnait, comment les propriétaires privés, comment la Ville, comment le processus prévoit faire pour que les propriétaires privés interagissent avec le projet?

1960 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

1965 D'abord, pendant la consultation, si vous avez des interactions à suggérer de la façon dont pourrait se faire l'interaction entre l'espace public, l'espace semi-public et l'espace privé, suggérez-le et ensuite la Ville pourra étudier ça, aller rencontrer les propriétaires et voir si c'est possible de réaliser ces interactions possibles là. C'est une question d'ailleurs qu'on avait soulevée dans les discussions préliminaires d'effectivement comment est-ce que cet espace-là peut communiquer avec le privé.

1970 Je pense qu'on va essayer aussi de vous sortir une carte où on voit clairement la limite de propriété – ça, je suis pas mal sûre qu'on peut avoir – c'est qu'on n'a pas tant que ça d'information, on vient juste de commencer, mais je suis sûre qu'on peut trouver une carte avec une limite de propriété, ça, je suis certaine. Donc on va vous sortir ça puis on le rendra public.

1975 **LA PRÉSIDENTE :**

Tout à fait, ça va être très utile.

1980 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Puis, ça vous permet de vous peut-être de nous aider et de nous faire des recommandations. Comment est-ce que cet espace public là peut interagir avec l'espace privé.

LA PRÉSIDENTE :

1985 Monsieur Chartier, ça répond à votre question? Donc on devrait le retrouver sur notre site sous peu.

M. DANIEL CHARTIER :

1990 J'essaierai de lire le gros rapport.

LA PRÉSIDENTE :

1995 C'est très aidant, je peux vous le dire. Voilà. Et j'appellerais maintenant monsieur André Boisclair, s'il vous plaît?

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

2000 Merci, Madame la présidente. Je reviens sur le thème de la faisabilité puis de comprendre comment tout ça se connecte dans les éléments de contexte. Madame Rail nous a dit tout à l'heure que les travaux ne commenceront pas véritablement avant 20-21, puis que si on avait imaginé un phasage, ça va être Cathcart/Sainte-Catherine d'abord et avant tout compte tenu des travaux de la station REM. Est-ce que j'ai bien compris?

2005 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Rail

Mme CHRISTIANE RAIL :

2010 Vous avez bien compris que l'intention, c'est que quand le REM va refermer, on tente

2015 d'éviter qu'il fasse un aménagement temporaire puis qu'ensuite on vienne le défaire pour faire l'aménagement final. Donc on essaie vraiment... L'objectif, c'est d'être là quand eux vont sortir. Ceci dit, s'ils sortent au mois de décembre puis qu'il y a une tempête de neige le lendemain, ça se peut qu'on attende au mois d'avril pour commencer nos aménagements.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

2020 Et, comment tout ça s'intègre dans la planification déjà des travaux de la rue Sainte-Catherine qui doivent se rendre jusqu'à Mansfield? Et, donc, est-ce que cela s'imbrique sans que la séquence Sainte-Catherine soit modifiée?

Mme CHRISTIANE RAIL :

2025 Vous savez déjà qu'on n'a pas pu réaliser cet été les travaux entre Mansfield et Robert-Bourassa, et là, on va essayer de les faire pendant que le REM est là. Donc on a besoin de discuter un peu plus avec eux pour voir comment est-ce que nos camions et leurs camions peuvent passer dans cet espace-là en 2020, 2021.

2030 **M. ANDRÉ BOISCLAIR :**

2035 Les études auxquelles vous avez fait référence tout à l'heure sur l'état des infrastructures dans le cas de Sainte-Catherine, ce sont les infrastructures qui commandent la réfection de la rue. Là, on a un peu l'impression que c'est la rue qui va... Elles seront rendues publiques quand? Et, est-ce qu'elles incluront la rue de Maisonneuve?

Mme CHRISTIANE RAIL :

2040 Jusqu'à maintenant, on n'a pas demandé pour de Maisonneuve. C'est sûr que ça passe à travers l'intersection.

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

2045 La STM a des besoins, la station de métro qui doit être imperméabilisée.

Mme CHRISTIANE RAIL :

2050 La STM, ils sont déjà très avancés dans leur projet comme ils vont faire. Donc la STM va faire son imperméabilisation indépendamment de notre projet. Je ne veux pas annoncer leur projet là, mais nous... Bien, en fait, on a parlé au Service de l'eau il y a quelques jours, ils nous ont dit un mois qu'ils pourraient peut-être... Deux mois, des fois ça prend un peu de retard, mais d'ici Noël l'état des infrastructures sur McGill devrait être connu. Mais vous savez la programmation, on la rédige en janvier, février, mars. En avril, on a besoin de cette information.

2055

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

2060 Madame la présidente, vous comprenez que c'est juste la perception de comment tout ça s'intègre des autorités publiques. Parce qu'il y a un enjeu de faisabilité technique au-delà de la volonté du design, et ainsi de suite.

2065 Dernière question. On a abordé ce projet est conduit par des gens qui s'intéressent aux infrastructures, donc d'où... Mais il y a aussi l'enjeu de l'urbanisme et la possibilité que le cadre bâti soit transformé alentour de cette place pour le mettre en valeur. Est-ce que la Ville prévoit, dans ces éléments de contexte au-delà de la rue, prévoira interpeller les Montréalais sur des éléments d'urbanisme?

2070 Donc, comment Infrastructures parle à Urbanisme? Est-ce qu'il y a un PPU de la hauteur? Comment l'un et l'autre vont converser? Parce que là, on a comme les yeux sur la brique, l'asphalte, puis le béton, puis tout ça, c'est correct, mais il y a aussi un environnement qui est vivant alentour et puis est-ce que cela pourrait faire partie de la mise en valeur de l'espace?

Donc est-ce que les services d'urbanisme sont mobilisés aussi et auront-ils des choses à nous dire d'ici la consultation publique du mois de novembre?

2075

LA PRÉSIDENTE :

Madame Rail?

2080

Mme CHRISTIANE RAIL :

C'est une possibilité qui a été soulevée mais ça ne se fera pas d'ici le mois de novembre, non. Donc je vous suggère de faire la recommandation à l'Office pour que ça soit étudié par la suite.

2085

LA PRÉSIDENTE :

Donc on n'aura pas donc de contribution du Service d'urbanisme avant le moment du dépôt des mémoires.

2090

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

Avant la consultation, ce qui est un peu étrange, puisque vous aviez à statuer sur un dossier que vous deviez juger complet. Il y a un enjeu là.

2095

LA PRÉSIDENTE :

On vous entend, Monsieur Boisclair, et on espère que vous allez venir nous le dire le 1^{er} et qu'on pourra faire les recommandations en conséquence.

2100

M. ANDRÉ BOISCLAIR :

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2105

Je vous en prie. On a des nouvelles feuilles. Écoutez, j'ai monsieur Chartier qui revient. J'aimerais inviter les gens, s'il y a d'autres personnes qui veulent s'inscrire, j'aimerais donc les inviter à aller le faire maintenant parce que sinon, on fermerait le registre dans environ une quinzaine de minutes. Allez-y.

2110

M. DANIEL CHARTIER :

2115

Bonjour! C'est parce que tout à l'heure, j'ai utilisé le terme de « caractérisation identitaire » qui était dans le document et qui est la grosse brique, mais ce document est extraordinaire au niveau de l'analyse historique mais au niveau de l'analyse du cadre actuel, physique, il n'y a pas la...

LA PRÉSIDENTE :

2120

Les informations.

M. DANIEL CHARTIER :

2125

Ce n'est pas une vraie analyse de caractérisation des paysages ressentis et le long de McGill Collège. Là, c'est-à-dire, comment on se sent au niveau de la topographie, de l'environnement bâti, etc. Donc cet élément-là devrait... C'est nécessaire pour avoir un travail de qualité.

LA PRÉSIDENTE :

2130

Est-ce que je comprends que c'est une demande...

M. DANIEL CHARTIER :

2135 Oui, c'est une demande. Je voudrais savoir s'il y a un processus qui va permettre de produire ce type... Est-ce que la Ville a prévu produire ce type de document-là.

LA PRÉSIDENTE :

2140 Pour cette consultation-ci?

M. DANIEL CHARTIER :

2145 Oui ou après. Mais en tout cas le plus vite sera le mieux, ne serait-ce que d'avoir la phase A de quelque chose qui sera beaucoup plus consistant.

Mme CHRISTIANE RAIL :

2150 Nous sommes actuellement en appel d'offres pour produire ce document-là mais il ne sera pas connu... Oui, s'il y a une consultation en amont.

LA PRÉSIDENTE :

2155 Voilà, donc. Oui. Oui, bien sûr.

Mme CHRISTIANE RAIL :

2160 Le document sera public, une fois qu'il sera réalisé. Le livrable, je pense que c'est décembre ou janvier? Janvier.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Ananian?

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

2165

Est-ce que vous pourriez préciser si cette caractérisation des paysages, selon votre recommandation, serait accompagnée de la perception des usagers?

M. DANIEL CHARTIER :

2170

Non, ce n'est pas ça. Un, c'était de voir vraiment... Bien, idéalement, oui, mais dans un premier niveau, c'est d'avoir une description fine de topographie. Donc on voit les pentes à 1 %, 2 %, 6 %. C'est parce que ça a un impact majeur sur la manière d'aménager le territoire. Les gens voient le site comme étant... Ont l'impression que c'est un site plat mais il y a des nuances très fortes et chaque section ou sous-section a une personnalité propre et il faut qu'il y ait une unité dans l'ensemble, mais je ne suis pas sûr qu'il puisse y avoir un traitement uniforme d'un bout à l'autre. Donc en quelque part, il doit y avoir des outils qui sont donnés aux citoyens pour qu'ils prennent conscience de cette subtilité-là au niveau du domaine public et aussi de l'encadrement. Il doit y avoir moyen de faire des choses, au moins de montage 3D.

2175

2180

LA PRÉSIDENTE :

C'est ce que j'allais vous dire. Lors de la séance d'information in situ, l'Office a demandé la production d'une maquette en 3D à l'échelle mais qui va avoir, en fait, l'espace de la place qui va être vide. Donc qui va donner un peu l'impression aux gens de pouvoir comprendre avec les bâtiments, avec ce qui se passe, ce qu'il y a là-dessus. Donc ça va être un premier, en tout cas, une première façon pour nous de permettre aux citoyens de s'approprier la compréhension de l'espace. - La maquette est à quelle, Pierre, à quelle échelle? Tu ne sais pas. Mais c'est assez...

2185

2190

M. PIERRE GOYER :

C'est assez impressionnant.

LA PRÉSIDENTE :

2195

C'est assez impressionnant.

M. PIERRE GOYER :

2200

La maquette comme telle va mesurer à peu près douze pieds par trois pieds, en quatre sections pour bien caractériser...puis je crois que les bâtiments vont être de la hauteur à peu près de trois pieds ou de quatre pieds.

LA PRÉSIDENTE :

2205

Donc ça devrait permettre aux gens de pouvoir s'imprégner un peu de l'esprit et comprendre un peu mieux ce qu'il en est. Du moins, c'est ce que l'Office pouvait faire et on va se promener à la fois on va être in situ, donc sur le site. Donc les gens vont pouvoir aussi se tourner et visualiser de quoi on parle mais on va être aussi dans les lobbys des différents immeubles adjacents, riverains, donc pour permettre aux gens d'aller voir, ensuite d'aller voir à l'extérieur, de revenir et de ressentir un peu mieux ce dont on parle.

2210

M. DANIEL CHARTIER :

2215

O.K., merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

2220

Je vous en prie. Est-ce qu'il y a d'autres interventions? Non. Alors je demanderais qu'on ferme le registre ou peut-être je vous laisse cinq minutes. Je ne sais pas si mes collègues commissaires ont quelques questions complémentaires à poser? Ce serait votre dernière chance, membres du public, d'aller vous inscrire pour poser des questions. Monsieur Duhamel.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2225

Oui, je voudrais une précision, une définition c'est-à-dire, parce qu'on a généralement, comment dirais-je, une perception unitaire du centre-ville de Montréal. «On descend en ville, on s'en va en ville». Mais vous, dans votre présentation, vous en parlez au pluriel. Vous avez dit : « animation de nos centres-villes ». Qu'est-ce que ça veut dire « nos centres-villes » au pluriel? J'ai toujours compris que j'avais, comme Montréalais, j'avais un centre-ville, énorme, très vivant. Est-ce qu'il y a des centres-villes que je ne connais pas?

2230

LA PRÉSIDENTE :

2235

Allez-y.

Mme ARIANE QUIRION-LAMOUREUX :

En fait, on était ici dans les perspectives d'avenir, donc c'était une perspective beaucoup plus large. Donc c'était de manière générale. On est chanceux, à Montréal, on a un centre-ville relativement animé naturellement, contrairement à des villes américaines. Donc c'était en général, de manière globale comment on génère de l'animation dans les centres-villes du monde. Mais on parle évidemment du centre-ville de Montréal au singulier.

2240

2245

LA PRÉSIDENTE :

Parfait. Madame Ananian?

Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :

2250

Oui, j'aurais peut-être une demande de précision en ce qui concerne la programmation commerciale parce qu'il y a beaucoup de choses, en fait, qui sont en train d'être décidées avec

2255 les projets environnants, donc que ça soit la Place Ville-Marie, que ça soit Montréal Trust
futurement et le Centre Eaton, et donc si vous avez certaines contraintes ou potentielles
identifiées en ce qui concerne la programmation commerciale qu'on pourrait avoir en termes
d'activités sur la place ou le lieu, disons le lieu pour l'instant.

2260 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Vous voulez dire est-ce qu'il existe une réglementation qui limite le type de commerces
qu'il pourrait y avoir sur la place?

2265 **Mme PRISCILLA ANANIAN, commissaire :**

Limitation ou bien si, dans votre vision, c'est quelque chose qui pourrait être envisagé,
donc soit pour des installations éphémères, des *food trucks* ou bien des choses qui pourraient
compléter l'offre commerciale?

2270 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

2275 En fait, en ce moment, ça existe qu'il y a des artisans ou des commerçants qui
obtiennent des permis pour soit de façon plus permanente – je pense que c'est annuel, Guy?
C'est arrondissement de Ville-Marie qui octroie les contrats pour permettre aux commerçants
d'occuper l'espace public. Donc ça se fait déjà à Montréal. Les artisans, il y a plusieurs artisans –
je pense qu'il y en a 38 dans ce secteur-là qui obtiennent des permis à chaque année – puis il y
a d'autres modes aussi d'entente avec des organismes, comme avec les...ils s'appellent la
Corporation des marchés publics.

2280 L'arrondissement en ce moment a une entente avec la Corporation des marchés publics.
Il leur loue certains espaces, puis eux, ensuite, ils trouvent des commerçants qui occupent ces
espaces-là. Donc ça se fait déjà à l'arrondissement de Ville-Marie. Probablement que dans
d'autres arrondissements, c'est tout à fait possible de le faire. Aussi, il y a le modèle dans le

2285 Quartier des spectacles, donc les deux espaces qui sont des restaurants qui sont... L'espace existe, il appartient à la Ville qui le loue à long terme, n'est-ce pas, il y a eu un appel d'offres, tout ça.

2290 Il y a toutes sortes de modèles possibles pour permettre effectivement à ce qu'il y ait des commerçants qui s'installent sur un espace. Il y a, d'ailleurs, je pense que dans l'étude de développement économique, on a demandé aux gens de nous proposer, de réfléchir à cette question-là parce que c'est quelque chose qu'on avait discuté.

2295 En fait, pour parler plus globalement de l'enjeu, il y a un intérêt à ce que Montréal puisse offrir des espaces à des créateurs pour venir vendre leurs produits et puis on réfléchit à comment c'est possible, pour des gens qui n'ont pas beaucoup de moyens, d'avoir un espace au centre-ville parce que les taxes sont très, très élevées.

2300 C'est une question qu'on a discuté, notamment avec les commissaires, est-ce que c'est possible de trouver un certain mode pour que certains espaces soient donc disponibles pour des créateurs et comment est-ce qu'on fait pour sélectionner ces gens-là? Comment est-ce qu'on fait aussi, ce qui serait intéressant, c'est que ces espaces-là permettent une animation, que ces gens-là ne soient pas juste deux heures par jour mais qu'ils soient là le soir, la fin de semaine, qu'ils offrent une forme d'animation qui sécurise le lieu aussi.

2305
2310 Donc c'est des choses auxquelles on réfléchit de façon continue et peut-être que McGill serait un espace approprié pour ça. Donc on vous invite, si vous avez des idées sur la question, d'en parler pendant l'Office de consultation publique, mais c'est un sujet qui est très, très intéressant. Comment offrir à la spécificité des créateurs de Montréal de s'exprimer dans un espace comme ça? Puis, après ça, pour les modes de gestion ou de location ou tout ça, on pourrait voir, nous à l'interne, qu'est-ce qu'il est possible de faire à l'intérieur des lois, mais il y a des modèles qui existent en ce moment.

LA PRÉSIDENTE :

2315

Qui existent en ce moment. Est-ce que ça vous satisfait, Madame Ananian? O.K. Parfait, merci. J'ai deux autres personnes qui se sont inscrites sur la liste. Donc j'appellerais monsieur Robert Hajaly, s'il vous plaît, à venir adresser ses questions.

2320

M. ROBERT HAJALY :

2325

Good evening everyone. My first question has to do with the fact that... I understand that plan for Sainte-Catherine street is to reduce available parking. One justification given for that is that people will be able to access parking in the neighboring buildings – underground - So, my first question is: whether the plan for McGill College... because you see, along McGill College, there are a lot of buildings with underground parking. But for cars to use this, they have to have access to it. So my question is: whether the plan for McGill College will allow that access, which requires that the cars can go along McGill College?

2330

LA PRÉSIDENTE :

Madame Rail?

2335

Mme CHRISTIANE RAIL :

2340

Oui. Il est... il n'a jamais été question de réduire l'accès aux stationnements actuels ou de l'éliminer. Donc, en ce moment, il n'y a jamais été question... ce qui est prévu, c'est qu'on va garder l'accès aux stationnements. Il y en a deux : il y a le Centre Eaton qui est dans le tronçon entre Sainte-Catherine et De Maisonneuve puis il y a le stationnement de la Place Ville-Marie. Et les accès seront conservés.

M. ROBERT HAJALY :

2345 So, you are going to allow... I want to clarify - sorry – you want to allow this access or not?

LA PRÉSIDENTE :

2350 Yes.

Mme CHRISTIANE RAIL :

2355 We will.

M. ROBERT HAJALY :

 You will. O.K.

2360 **LA PRÉSIDENTE :**

 She said in the presentation that one of the constraint we had to deal with during this consultation was maintaining the access to the parking... the existing parking both in Eaton Centre and Ville-Marie.

2365

M. ROBERT HAJALY :

2370 Well, thank you for that clarification. That's good. Second question: it seems to me that in terms of the center of the city is a commercial center, that the replanning of Sainte-Catherine street is much more important than the replanning of McGill College, because in fact if you

2375 look at McGill College now, there are very few stores along it and it's not much used for shopping. It's not also much used for transport, where Sainte-Catherine street is a lot used for both. So, I want to ask this question: why is there a consultation on McGill College but not on the plan to reform Sainte-Catherine street?

LA PRÉSIDENTE :

2380 Madame Rail?

Mme CHRISTIANE RAIL :

Est-ce que ça va si je répons en français?

2385 **M. ROBERT HAJALLY :**

Yes, go ahead.

Mme CHRISTIANE RAIL :

2390 O.K. Il y a eu une consultation sur Sainte-Catherine, en fait, en 2014 et 2015. Elle n'était pas à l'office de consultation publique mais il y a eu vraiment plusieurs activités sur plusieurs mois sur le projet de Sainte-Catherine. Il y a deux rapports de bilan de cette consultation-là qui sont en ligne sur le site de *stecath.ca*, que vous pouvez consulter.

2395 **M. ROBERT HAJALY :**

2400 ... to acquire that consultation. No plan, no specific plan was put to us, and certainly not the plan of the current administration, which is not in power. It is useless as a consultation on what is being proposed now.

Mme CHRISTIANE RAIL :

Est-ce que la question, c'est...

2405

LA PRÉSIDENTE :

Oui. The other question that... we understand that it is an opinion?

2410

M. ROBERT HAJALY :

No, that's a comment.

LA PRÉSIDENTE :

2415

Yes, it's a comment.

M. ROBERT HAJALY :

2420

I understand your answer. But it's not a good answer. I'm sorry to say that, no reflection on you.

LA PRÉSIDENTE :

2425

O.K.

M. ROBERT HAJALY :

Thank you.

2430

LA PRÉSIDENTE :

Thank you. J'appellerais maintenant monsieur Yves Essono.

2435 **M. YVES ESSONO :**

Bonjour! Je suis étudiant à l'Université de Montréal. On a été convié ici par un de nos professeurs dans le cadre d'un travail de cours et ça a été intéressant d'entendre la présentation. Et il m'est venu à l'idée, en regardant l'ensemble des projets qui sont faits au niveau du centre-ville, de me questionner sur quelque chose, parce que dans le cadre de nos cours à l'Université de Montréal – parce que je suis étudiant en urbanisme – dans le cadre de nos cours à l'Université de Montréal, on a pu appréhender le fait que le centre-ville s'étire, il s'étire et qu'on n'a relativement plus un noyau qui se retrouve exactement à un endroit mais qui s'étend relativement sur l'ensemble des différentes voies est ou ouest sur le centre-ville.

2445

Premièrement, ma préoccupation, j'imagine que certainement la question a déjà été posée au niveau du Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal, c'est concernant l'activité commerciale. Nous on a la chance pendant des études en urbanisme de savoir que l'activité commerciale est assez importante au niveau des centralités. Et, je me demandais, comme on circule déjà sur la rue Sainte-Catherine actuellement, on voit plein de magasins qui ferment. Il y a des grandes affiches, des soldes, et tout, qui sont en train de partir. Est-ce que l'ensemble de toutes les activités qu'on a pu voir tantôt et des projets à venir, qui vont s'étaler sur plusieurs années, ne vont pas asséner un coup de grâce aux commerces et éventuellement faire périlcliter le centre-ville?

2455

LA PRÉSIDENTE :

C'est une bonne question. Est-ce que vous avez une réponse?

2460 **Mme CHRISTIANE RAIL :**

Vous savez, c'est surtout Sainte-Catherine qui est commerciale. McGill est commerciale aussi mais c'est surtout dans le secteur sud. Les travaux sur Sainte-Catherine, c'est que les infrastructures sont vraiment en très mauvais état. On ne l'a pas ici dans cette présentation-là mais on l'a dans d'autres présentations, c'est arrivé que des véhicules sont passés au travers de l'asphalte parce que... donc les travaux sont nécessaires. Effectivement, les travaux sont difficiles pour la vitalité commerciale. La Ville a mis en place certaines mesures. Donc je ne sais pas si, Noémie, tu veux en parler un peu des mesures qui sont développées dans Sainte-Catherine pour soutenir les commerces, mais les travaux sont malheureusement nécessaires.

2470

Maintenant, pour les mesures, Noémie, est-ce que tu veux venir et peut-être en parler un peu?

2475

M. YVES ESSONO :

Bien, ce que je voudrais juste ajouter avant qu'elle réponde, que la réalité, bien sûr, c'est Sainte-Catherine, mais si Sainte-Catherine souffre, toutes les voies qui sont adjacentes, latérales, vont en pâtir de la même façon parce que d'une certaine manière, les gens vont devoir esquiver Sainte-Catherine pendant les travaux pour se rabattre sur des voies qui sont dans les alentours. Et, du coup, si ça devient beaucoup plus compliqué de circuler, bien c'est sûr que le centre-ville, il devient difficile et il va plutôt faire fuir les gens de manière générale.

2480

LA PRÉSIDENTE :

2485

On entend. Je demanderais à madame peut-être de venir vous expliquer ce qui est prévu. S'il vous plaît, vous nommer pour faciliter le travail de la sténographe.

Mme NOÉMIE LUCAS :

2490 Bonsoir! Noémie Lucas à la Ville de Montréal, au Développement économique.
Effectivement, les travaux doivent être faits. Nous, notre travail au Service du développement
économique, c'est de mettre en place des mesures pour atténuer les impacts pour les
commerçants. C'est certain qu'il y aura toujours des impacts quand même, on s'entend. C'est
des travaux majeurs d'infrastructure. Maintenant, dans le cadre de la rue Sainte-Catherine, on a
2495 mis en place ce qu'on appelle le PR@M-Sainte-Catherine, le Programme Réussir à Montréal qui
a différents volets, notamment un volet promotion commerciale, un volet de communication
également. On met en place un programme de rénovation... de subvention à la rénovation des
immeubles commerciaux auxquels ont accès à la fois les propriétaires immobiliers et les
commerçants.

2500
 Par ailleurs, parallèlement à tout ça, on est en train de finaliser, si on veut, un nouveau
programme qui sera un programme d'aide financière aux commerçants en situation de chantier
majeur. Donc c'est un programme qui va être disponible à l'échelle de l'agglomération. Le but,
ultimement, c'est de donner un petit coup de pouce aux commerçants qui effectivement vivent
2505 les impacts de ces chantiers-là. Donc ce qu'on veut mettre en place, c'est une subvention directe
aux commerçants en chantier pour donner un coup de pouce puis les aider à passer au travers.

LA PRÉSIDENTE :

2510 Merci beaucoup. Merci. Donc, chers collègues, est-ce que vous avez d'autres questions?
Non. Eh bien, ceci conclurait notre séance pour ce soir.

 Je vous remercie tous d'être venus en si grand nombre assister à cette soirée et vous
inviter, bien sûr, à nous rejoindre pour un 5 à 7 la semaine prochaine où on pourra voir des
2515 projets inspirants et voir un peu plus comment le projet va s'inscrire dans le contexte. Je vous
remercie beaucoup et bonne soirée.

* * * * *

2520 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes
sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2525

LOUISE PHILIBERT, s.o.